

Dans ce numéro



le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi
Quinzième année N°668 vendredi 19 novembre 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Les avocats écopent d'Abdellatif Ouahbi...

P5 Abdellatif Ouahbi.

Casablanca étouffe sous les embouteillages

Vous avez aimé le Tram, vous allez adorer le Busway



P2

Assèchement du fleuve Moulouya

Une affaire qui ne coule pas de source...

Relativement bien épargné par les catastrophes naturelles spectaculaires, le Maroc, touché jusqu'ici par le retard des pluies et l'avancée du désert, est confronté aujourd'hui à l'assèchement de ses oueds...

P8

Coopération militaire israélo-marocaine

Le Maroc prend de l'altitude



P3

Benny Gantz.



Karim Zaz.

Il était une fois le CDMA...

P3

L'entretien - à peine- fictif de la semaine

Nadia Fettah Alaoui



Je suis la ministre de l'Économie en crise et des Finances exsangues...

P18



Déconfiné de Canard
Côté BASSE-COUR

Le Covid refoulé à l'entrée...

P3

Passé sanitaire
Condamnations pour l'exemple

P4

Il est temps d'en finir avec GMT+1...

P5

CHAKIB BENMOLISSA MET FIN AU RITUEL DU BIZUTAGE DANS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES



ZAG



Confus de Canard



Casablanca étouffe sous les embouteillages

Vous avez aimé le Tram, vous allez adorer le Busway



Abdellah Chankou



Les embouteillages à Casablanca sont tels que la circulation y est toujours infernale. Devant le trop-plein de voitures bruyantes, d'autobus envahissants, de camions ronronnants, de taxis imprévisibles, de deux roues suicidaires et de charrettes dangereuses, les voies de circulation existantes sont devenues depuis longtemps trop petites pour permettre un trafic ordonné, serein et fluide. Mais les responsables de la ville ont préféré agir résolument dans le sens inverse en organisant encore plus le rétrécissement des principales artères et boulevards de la ville au profit du tramway et du nouveau venu, le Busway avec ses deux lignes en cours d'achèvement. La situation aurait été certainement moins critique si les élus avaient fait le choix judicieux, comme c'est le cas ailleurs, de ne pas les faire circuler en « site propre » afin de permettre aux autres véhicules d'emprunter la voie du Tram et du Busway. L'isolement pour des raisons de sécurité de la plate-forme de ces deux moyens de transport collectifs par rapport à la circulation générale est une grosse erreur qui condamne la circulation à la congestion permanente en l'aggravant au fil du temps. Or, les patrons de la ville auraient dû comprendre au lieu de s'amuser à multiplier les impasses urbaines que la cohabitation de toutes les

L'effet tram sur la décongestion de la circulation, contrairement aux promesses des responsables à l'époque, est nul ou presque puisqu'il est utilisé principalement par les citoyens non motorisés. La raison de cet échec tient à l'absence de correspondance Tram-Bus permettant aux usagers de poursuivre leurs trajets au-delà des grands axes.

mobilités, si elle peut être difficile au début, finit par s'imposer. « Ne circulez plus, il n'y a rien à voir ni à prévoir ! ». La moitié de la chaussée étant bouffée par ces deux seigneurs de la circulation, les autres véhicules roulent presque les uns derrière les autres sur une seule file rétrécie dans un décor chaotique. En cas d'accident, nulle échappatoire. Le blocage est total et libérer la voie devient mission impossible. Le tramway en site propre de Casablanca a fait également une grande victime collatérale, les commerces bordant les deux côtés de sa voie de circulation en raison de l'interdiction de stationner imposée justement par la réduction de la chaussée. Au lieu de faire marcher le business, le Tram marocain le tue sans contribuer, autre énorme paradoxe, au renouveau commercial du centre-ville, en proie depuis

longtemps à un délabrement pour le moins incompréhensible. L'erreur originelle vient sans doute du fait que le Tram a été conçu juste comme un simple moyen de transport qui déplace la foule des usagers d'un point à un autre et non comme un outil d'aménagement urbain tourné vers les objectifs de requalification urbaine et planifiés dans la rationalité par les politiques de la ville.

« Automobilistes, débrouillez-vous!, semblent leur lancer des élus goguenards ». « Le Tram et le Busway c'est notre contrat du siècle mais ils sont devenus votre problème, voire votre cauchemar diurne ». En voilà une drôle de gouvernance locale qui roule à l'on sait quelle carburant de génie puisqu'elle œuvre non pas pour atténuer le caractère invivable de la circulation urbaine mais pour la rendre encore plus cauchemardesque. Tout à leur volonté de résoudre la crise de mobilité complexe qui frappe depuis des décennies une agglomération en proie au surpeuplement, les élus se sont rabattus sur un transport en commun qui n'a rien de commun, créant plus de problèmes qu'il n'en résout. En cause, l'absence dans leur vision -si tant qu'ils en ont vraiment- de la voiture, reléguée bizarrement au second plan alors que celle-ci devient de plus en plus dominante dans l'espace public et contribue à sa saturation plus que de raison, faute justement d'alternative tendant à changer la hiérarchie des modes de déplacement. De telle sorte que les automobilistes soient encouragés à laisser leur véhicule et prendre le Tram et le Busway. Tel n'a pas été le cas. L'effet tram sur la décongestion de la circulation, contrairement aux promesses des responsables à l'époque, est nul ou presque puisqu'il est utilisé principalement par les citoyens non motorisés. La raison de cet échec tient à l'absence de correspondance Tram-Bus permettant aux usagers de poursuivre leurs trajets au-delà des grands axes. La mise en place de l'offre du Busway est censée remédier à cette grosse lacune. Mais dans le contexte social et culturel de Casablanca marqué entre autres par l'absence de parkings et de parkings-relais, ce n'est pas sûr que la combinaison tram-busway détrône l'automobile dont le parc se développe d'année en année avec tout ce que cette croissance implique comme aggravation de la saturation du trafic et de la pollution. Pour pousser les habitants à privilégier d'autres modes de transport comme le vélo et les transports en commun, il faut des élus capables de mettre Casablanca en ligne avec les enjeux de demain qui sont écologiques et porteurs d'une meilleure vie en ville. Sur ce plan, force est de constater qu'on est loin du compte. Certes, le Tram et le Busway sont réputés bas-carbone. Mais les édiles actuels carburent pour d'autres enjeux qui ne sont pas conformes en termes d'offre de ville vivable avec les attentes de la population. ●



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Covid refoulé à l'entrée...

Le ministère de la Santé a enfin fini par se rendre à l'évidence et agir pour lutter contre le Covid sur le terrain au lieu de décréter la suspension des vols entre le Maroc et les pays dont la situation sanitaire est jugée délicate. Une mesure brutale et préjudiciable pour l'activité touristique qui annihile tous les efforts consentis par ailleurs pour contribuer à la relance de l'industrie des voyages au Maroc qui a été durement pénalisée par la crise sanitaire.

En plus du pass sanitaire et un test PCR négatif pour les passagers en provenance des pays de la liste B, l'ensemble des voyageurs, qui se présentent à un poste frontière aéroportuaire ou maritime sont désormais soumis à leur arrivée à un double contrôle, via des caméras thermiques et thermomètres électroniques et par le truchement des tests antigéniques. Toute personne contrôlée positive, excepté les citoyens résidant au Maroc, ne pourra pas accéder au territoire national, et sera de ce fait refoulée vers le pays de provenance, à la charge totale de la compagnie de transport aérien ou maritime. Pour mener à bien cette tâche de filtrage, le ministère de la Santé a déployé des équipes médicales dans les ports et aéroports du pays. Le covid n'a qu'à bien se tenir. ●

Coopération militaire israélo-marocaine

Le Maroc prend de l'altitude

Le ministre israélien de la Défense Benny Gantz est attendu au Maroc du 24 au 25 novembre. Cette visite, qui intervient dans le sillage de la reprise en décembre des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, a pour objectif, d'après Defence News, d'explorer les voies du renforcement de la coopération entre les deux pays dans les domaines militaire et sécuritaire. Certaines sources font état d'un projet de création au Maroc d'une industrie de fabrication des drones développés par BlueBird Aerosystems, filiale du groupe Israel Aerospace Industries (IAI). Le dernier bijou militaire de BlueBird Aerosystems, qui possède une gamme de drones à



Benny Gantz, ministre israélien de la Défense.

usage autant militaire que civil, est un micro drone tactique Micro B. Facilement déployable à partir d'un lanceur portable, celui-ci a été conçu pour faire face aux situations d'urgence. Avec une autonomie de 2 heures et une portée de 2 kilomètres, cet appareil, adapté aux missions de surveillance et de reconnaissance, est parfait pour conduire essentiellement des opérations de surveillance des frontières.

Aux frontières de l'irréel, le Maroc a fait le choix résolu de renforcer sa position géostratégique et garder les pieds sur terre tout en évitant de répondre aux surenchères bellicistes qui volent très bas... ●



Il était une fois le CDMA...



Karim Zaz.

«**V**ente des équipements télécoms obsolètes-CDMA». L'avis d'appel d'offres publié dans le journal l'Économiste (14 novembre) par Wana Corporate fait sourire tout en vous faisant revenir dans un passé pas si lointain que ça. La technologie CDMA marque les premiers pas de la fameuse Wana, devenue Inwi. Troisième opérateur télécom du Maroc, lancé en mars 2007, Inwi a pris le relais pour effacer justement les déboires sonnants et trébuchant de la filiale de l'ex-ONA (devenu SNI puis Al Mada), dirigée alors par un certain Karim Zaz, qui passera plus tard par la case prison pour une sombre histoire de détournements et de trafic d'appels internationaux. Alors qu'il a

promis à ses employés de faire de Wana une entreprise prospère, M. Zaz ne réussira à n'en faire qu'un gouffre financier qui a plombé considérablement les comptes d'exploitation de la maison-mère. Tenu responsable du désastre Inwi, Saad Bendidi, patron d'ONA à l'époque, sera limogé en 2008 par le Conseil d'administration. En cause, cette technologie CDMA dont la mobilité est restreinte (pas plus de 35 km à la ronde). Ce n'est évidemment pas avec un tel dispositif de fabrication chinoise qui ne cherche pas très loin que Wana pouvait concurrencer Maroc Telecom ou l'ex-Méditel devenu Orange dotés déjà de la 3G... Au moment de son acquisition par Karim Zaz pour le lancement d'Inwi, le CDMA était déjà obsolète... ●

COVID-19: LES FRONTIÈRES NATIONALES SOUS HALTE SURVEILLANCE





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (88)

Cette Dacia qui tient la route...



Par Nouredine
Tallal

Vous l'aurez remarqué, Lhaj Miloud n'est pas du genre à jeter des fleurs à qui que ce soit... Caresser dans le sens du poil, encenser à longueur d'articles, très peu pour lui... Il aurait même une fâcheuse tendance à toujours voir le verre à moitié vide, en pointant du doigt les imperfections de ses congénères et les travers de notre société schizophrène, en minimisant ses avancées, pourtant indéniables... Que

voulez-vous, un perfectionniste, ce Lhaj Miloud qui rêve du meilleur pour ses concitoyens et son pays, et ne se contente pas de demi-mesures ! Mais là, il est obligé de reconnaître qu'il s'agit d'une véritable success story... Une réussite que bien peu auraient été capables de prédire... Lorsque le groupe Renault Nissan avait jeté son dévolu sur le Maroc pour y monter le Dacia, cette petite roumaine agonisante, dont personne ne voulait en Occident, les critiques avaient fusé de toutes parts... Le Maroc allait se transformer en sous-traitant low-cost pour fabriquer des véhicules bas de gamme à destination du tiers-monde...

Même les Marocains préféreraient continuer à importer de vieilles Jetta plutôt que de s'afficher au volant d'un Dacia... La « hchouma », la honte !

Parce qu'en dépit de leur pouvoir d'achat étriqué, le bon peuple aime rouler allemand plutôt que de se faire rouler par des Roumaines ! Bref, le pari semblait perdu d'avance... Eh bien, ces oiseaux de nos taxis avertis ont eu tout faux, et Lhaj Miloud également, qui, en homme sage, sait reconnaître ses erreurs... Dacia a connu un succès fulgurant et circule fièrement sur toutes les routes du monde, même chez nous où particuliers et professionnels ont succombé à ses nombreux atouts et à son rapport qualité prix imbattable ! D'ailleurs, pour ceux qui hésiteraient encore à franchir le pas, l'adoption du Dacia par les chauffeurs de grands et petits taxis a constitué la preuve irréfutable que la voiture, en plus d'être abordable, était fiable... Et il n'y a pas de plus critique et de plus expert en la matière qu'un de nos taxi drivers, on est d'accord ? Parce que pour le convaincre d'abandonner sa préhistorique Mercedes 240 pour un Lodgy, il faut se lever de bonne heure et surtout ne pas manquer d'arguments ! Comme la Volkswagen, littéralement voiture du peuple, qui était destinée à tous les foyers germaniques à une époque où la voiture était encore considérée comme un produit de luxe, le Dacia s'est donc imposé en tant que voiture populaire, non seulement au Maroc mais également en Europe où on se l'arrache ! Renault vient de fêter, comme il se doit, la production de son 2.150.000ème Dacia dans ses usines de Tanger et de Casablanca... Impressionnant, n'est-ce pas ? Un Dacia sur deux vendu dans le monde est produit au Maroc et, last but not least, l'usine

de Tanger constitue incontestablement le fleuron du groupe Renault ! Un groupe dont le patron est un Marocain, encore une première ! Il faut dire que la petite Roumaine a bien grandi... Fini les formes improbables et l'allure tristounette... La voiture propose désormais des modèles élégants et bien équipés qui soutiennent avantageusement la comparaison avec la concurrence... Qui ne l'avait pas vu venir !

Et elle est en train de monter en gamme, suivant ainsi l'exemple de son homologue allemande... Renault s'apprête d'ailleurs à lancer l'année prochaine un modèle tout électrique qui risque de faire beaucoup de bruit ! Je ne parle pas, bien sûr, de son moteur, qui sera sobre et silencieux ! La voiture dite économique joue désormais dans la cour des grands ! Avouez qu'il y a de quoi bomber le torse, non ? Le Maroc s'est imposé définitivement comme le premier producteur de voitures en Afrique, devant l'Afrique du Sud... Avec ces 10 milliards d'exportations et ses 220.000 salariés, le secteur constitue la principale source de devises du Royaume... Et ce n'est pas fini puisque de nouveaux prétendants se bousculent au portillon... Après Renault Nissan et le groupe Stellantis, d'autres constructeurs d'envergure mondiale lorgnent sur le Royaume...

Que demander de plus ? Touchons donc du bois et réjouissons-nous de la vision Royale, qui, au-delà des alternances politiques et des calculs politiques à court terme des uns et des autres, a su définir une trajectoire et tenir fermement le gouvernail contre vents et marées. Pendant ce temps, nos responsables continuent à rouler dans des berlines allemandes hors de prix, dilapidant ainsi les maigres ressources publiques qui auraient pu trouver bien meilleur usage... D'aucuns diront que la fonction impose un certain standing... Vous ne voulez quand même pas que des représentants du peuple roulent dans des voitures populaires ? Où irait-on ? Ce serait le début de la fin ! On n'est pas au Danemark où les personnalités publiques se rendent au travail en tram ou en vélo, ni même en France où on privilégie les marques nationales... Non, nos élus ont suffisamment investi dans les tajines et les couscous préélectorales pour espérer un juste retour sur investissement confortable !

Je vous disais bien que Lhaj Miloud est un éternel râleur... Et il n'aura de cesse de dénoncer, jusqu'au dernier souffle, les abus et la dilapidation des deniers publics. Des avantages liés à la fonction, et puis quoi encore ? Ou alors, qu'on divise leur salaire par deux et qu'on leur serve des indemnités de fonction raisonnables pour le logement, la voiture et le personnel de maison...

Vous verrez alors que nos éminents responsables géreront leurs deniers privés en bons pères de famille... En espérant qu'un jour ils en feront de même pour les deniers publics ! En tout cas, Lhaj Miloud, quant à lui, continuera à rêver d'un jour où nos responsables opteront pour les voitures de monsieur tout le monde... Voire pour des Dacia premium, qui sait ? ●

Résultats de BCP au 3 T

Une résilience remarquable

Le groupe Banque Centrale Populaire (BCP) clôture les neuf premiers mois de l'année 2021 dans le vert. Des performances en phase avec la reprise économique aussi bien au Maroc qu'en Afrique subsaharienne.

Au cours du troisième trimestre 2021 (T3-21), l'activité d'intermédiation au Maroc intervient dans un contexte de relance économique marqué par l'ouverture des frontières et le recul des contaminations. Ainsi, l'encours des crédits bruts consolidés s'est apprécié de 1,4%, à fin septembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020, tandis que les dépôts se sont affermis de 1,6%, soit une

collecte additionnelle de 5,2 milliards de DH.

Le Produit Net Bancaire se renforce ainsi de 3,6% sur les 9 premiers mois de l'année pour s'établir à 15 milliards de DH, tiré par l'ensemble de ses composantes. Dans ce contexte, le Résultat Net consolidé s'est fortement bonifié de 101,9% pour s'établir à 2,9 milliards de DH, profitant essentiellement de la baisse des charges et de l'amélioration du coût du risque. Ces bons indicateurs traduisent la résilience financière de BCP face aux incertitudes et imprévus économiques et sanitaires ainsi que son fort engagement en faveur du soutien des économies de l'ensemble de ses pays d'implantation. ●

Passé sanitaire

Condamnations pour l'exemple

La protestation contre l'institution du pass vaccinal par simple communiqué gouvernemental alors qu'il était censé avoir force de loi mène en prison. Quatre manifestants à Marrakech l'ont appris à leurs dépens puisque l'un d'eux a été condamné, vendredi 12 novembre, à un mois de prison ferme par la chambre criminelle du tribunal de Première instance de la cité ocre alors que les trois autres, des filles, s'en sont tirées avec deux mois avec sursis chacune. Ces sentences procèdent visiblement d'une vo-

lonté des autorités d'empêcher la communauté des anti-pass vaccinal de continuer à battre le pavé dans plusieurs villes du pays, dans des marches, téléguidées depuis les réseaux sociaux, susceptibles d'être grossies par des mécontents de tous bords ainsi que des anti-système. Ce qui pourrait ouvrir la voie à une révolte aux conséquences imprévisibles. Exigible pour accéder à de nombreuses administrations et entreprises, le pass vaccinal est également nécessaire pour voyager à l'étranger ou effectuer des déplacements intervilles.

Si, afin d'éviter des clashes inutiles et préjudiciables à leur business, la majorité des commerces tels que les cafés et les restaurants ont renoncé à le demander à leurs clients, le pass sanitaire reste obligatoire pour accéder à un commissariat de police pour porter plainte, pour se faire soigner dans un hôpital ou pour payer ses factures d'eau et d'électricité en agence. Les fonctionnaires, les employés et les usagers des administrations sont également obligés de montrer patte blanche. Ça se pass...de tout commentaire... ●

LE PARLEMENT BUDGÉSE QUELQUE 2 MILLIONS DE DH POUR LES DÉPUTÉS CONTRE LE COVID





Le Maigret DU CANARD



Les avocats écopent d'Abdellatif Ouahbi...



Abdellatif Ouahbi.

Le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi a provoqué la colère de ses anciens confrères avocats en les accusant en des termes plus ou moins clairs de verser dans la fraude fiscale ! « 95% des avocats au Maroc ne déclarent que 10 000 DH par an à l'adminis-

tration fiscale, qualifiant ce chiffre d'effrayant », a-t-il lancé lors d'une réunion le 2 novembre de la commission de la justice, de la législation et des droits de l'homme à la Chambre des représentants. Quel tact !

Il n'en fallait pas plus pour que le syndicat des robes noires monte au créneau en qualifiant la sortie du ministre de « provocation » et d'atteinte « à l'image de la profession » d'avocat. Le syndicat a annoncé la tenue prochaine d'un sit-in de protestation lors de la journée nationale de l'avocat.

Mais à quoi rime ce qui ressemble à une attaque frontale contre une corporation dont le ministre fait partie ? Excès de franchise, manque de tact ou expression de détestation de sa profession d'origine ? Une chose est sûre : un ministre de la Justice ne doit pas parler de ça puisqu'il est attendu sur des questions en relation avec ses attributions. La fiscalité des avocats ne le regarde pas. Les avocats n'ont pas de chance. Ils ont écopé d'Abdellatif Ouahbi. Connu pour ses écarts de langage, ce dernier va-t-il plaider coupable ? •



Le Bourgeois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (62)

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates "Loufisse" voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". En confiant l'exploration et l'exploitation de l'OCP au seul "Magasin" (ma5zen), Lyautey a ainsi évité la rapacité du secteur privé. Dès juin 1921, la première cargaison de phosphates est transportée à bord du train de Boujniba vers le port de Casablanca. Le gisement des Ouled Abdoun à Boujniba, dans les environs de la future ville de Khouribga, est le premier à être exploité. « Jnaynar Lotti » était un visionnaire et avait vu juste car en Algérie c'étaient des privés qui exploitaient les mines de phosphates. En 1924, les « Rajlines Ka7lines » (les Pieds Noirs) ont senti que « Loufisse » pourrait bien les submerger. Comme aujourd'hui la mafia militaire qui gère depuis 60 ans cette ancienne colonie turque puis française, ils avaient déjà un « nif » (Nez en arabe, égo en français) énorme qui les empêchait de voir la réalité en face. Les Rajlines Kahlines considéraient que l'industrie phosphatière nord-africaine était d'abord née, « za3ma », vous le savez, en Algérie. Sauf qu'il a fallu aux Pieds Noirs, faute de moyens de transports par chemin de fer, 28 ans pour passer d'une extraction de 50 à 500 mille tonnes ! De l'autre côté, en Tunisie, il a suffi de 14 ans pour faire passer sa production de 65 mille à 2 millions de tonnes. L'extraction tunisienne venue après celle des Rajlines Ka7lines sur le marché n'a cependant pas gêné les colons algériens, parce qu'elle a procédé progressivement, prenant sa place au fur et à mesure que la base des clients s'élargissait. En revanche, à l'époque, il y a donc un siècle (1924-2021), c'est atavique, le Maroc empêchait déjà les Rajlines Ka7lines de dormir. Vu les investissements de Lyautey, qui se proposait d'exporter promptement des quantités massives, les colons algériens craignaient de se faire piquer leur clientèle. Car « Loufisse » parlait d'une

production de 4 millions de tonnes à bref délai, soit plus que l'ensemble de la consommation européenne des années trente. Quelle place resterait-il sur le marché zéropeén pour les phosphates algériens et tunisiens, évincés par les phosphates marocains ? Les colons qui avaient investi dans le secteur pour engranger rapidement des dividendes faisaient face à une industrie d'Etat créée par Lyautey à l'aide de capitaux fournis par les contribuables français, qui n'avait pas le même souci de rentabilité immédiate. En tout cas, dans les années trente, il est fort agréable de constater que les riches phosphates des Ouled Abdoun refoulaient déjà d'heureuse façon les phosphates américains. Ceci dit, que les colons algériens s'inquiètent de l'avenir et cherchent une formule d'assurance, rien de plus juste et de plus naturel. En 1924, ces colons sont restés simplement des mineurs se contentant de vendre leurs produits aux industriels chargés de les transformer. Comme, un siècle plus tard, leurs descendants, l'actuelle mafia militaire, qui gère un simple tube digestif qui vend ses gaz pour importer sa nourriture et continuer à produire des gaz pestilentiels ad vitam æternam en faisant du chantage à l'Espagne et au Maroc. En coupant un des gazoducs qui alimentent l'Espagne, ils se réjouissent de faire greloter de froid l'Ibère cet hiver. Heureusement l'Ibère est froid et pas sanguin comme son cousin marocain. En 1924, ils ne pouvaient pas faire concurrence à « Loufisse » qui avait ses propres usines. A une certaine époque, les Rajlines Ka7lines ont rêvé de vendre directement aux agriculteurs zéropeéens des phosphates moulus naturels ou des phosphates concentrés par des procédés brevetés. Mais, pour les premiers, ils se sont heurtés à des différences considérables de solubilité dans le sol et pour les seconds, les prix de revient ne permettaient pas d'en généraliser l'emploi. • (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Il est temps d'en finir avec GMT+1...

La question du retour définitif à l'heure légale GMT, qui suscite l'intérêt d'une bonne partie de la population, est en examen au sein du gouvernement, a assuré le porte-parole du gouvernement. L'adoption définitive de GMT+1 en 2018 tout au long de l'année, excepté pendant le mois de Ramadan, n'a pas été du goût de tout le monde. En effet, les Marocains en général ont du mal à en percevoir l'utilité et le bénéfice. Soulevé à chaque automne, notamment à l'occasion de la rentrée scolaire, le problème GMT+1 impacte négativement les familles qui doivent sortir de chez eux dans l'obscurité. Avec tout ce que cela comporte comme insécurité surtout pour les enfants. Interrogé sur la question lors du point de presse tenu à l'issue du conseil du gouvernement du jeudi 11 novembre, Mustapha Baitas a fait savoir que le Maroc examinait la possibilité de changer de fuseau horaire et repasser à l'heure GMT. C'est en étude au sein du gouvernement a-t-il confié, ajoutant que « quand ce sera possible, le gouvernement ira dans ce sens » « Je peux comprendre qu'il y ait des difficultés chez les familles, mais ce sujet doit être étudié dans son intégralité. Bien sûr, le gouvernement y pense et c'est un sujet qui fait l'objet de discussions au sein du gouvernement », a-t-il assuré. Le maintien de GMT+ 1 juste pendant la saison estivale est une décision de bons sens qui n'a pas fait son temps. •



Le Maigret DU CANARD



Notre énergie face aux idées fossiles d'un voisin pollueur



Par Rafiky Abdelkadir

La COP26 tenue à Glasgow du 1er au 13 novembre 2021 aura été une nouvelle occasion pour les dirigeants du monde de se pencher sur le devenir de l'humanité partant d'un diagnostic alarmant concernant le dérèglement climatique. Un phénomène qui soulève les passions et qui alimente les débats politiques que de nombreux mouvements écologistes estiment stériles et timorés au regard des décisions qu'ils considèrent encore timides pour contrecarrer le réchauffement de la planète et ses conséquences néfastes qui viennent bousculer l'homme dans son confort et encore plus lorsqu'il est dans la misère.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a rappelé dans un dernier rapport (Août 2021), encore plus alarmant que les précédents que ces menaces sont inéluctables. Il y a pointé davantage le rôle de l'activité humaine dans le réchauffement climatique et alerte sur les événements de plus en plus extrêmes qui menacent la planète. « Une alerte rouge pour l'humanité » avait conclu le Secrétaire Général des Nations Unies.

Les scientifiques du GIEC ayant ausculté la santé environnementale de la terre, ont souligné que l'évolution du climat concerne toutes les régions du monde. Ses effets se manifestent à des degrés d'incidences divers selon les zones géographiques.

La réponse à ces menaces avant d'être mondiales, devraient normalement catalyser la volonté des Etats pour une action solidaire et concertée selon les spécificités régionales. Or, une telle approche est quasiment impossible dans la région maghrébine qui se trouve plombée par une Algérie beaucoup plus intéressée par la montée du gaz que par celle des eaux marines. Une coopération dans ce domaine est quasiment impossible avec un pays piégé par son extravagance nourrie par le spectre de l'insécurité sciemment agité pour calmer une société bouillonnante. Lorsqu'elle n'est pas belliqueuse, cette Algérie ne finit pas de se languir d'une victimisation hypothéquant tout partenariat régional. Pourtant, les experts de l'Organisation indépendante «Mediterranean Experts on Climate and Environmental Change », ont tiré l'alarme dans leur rapport de 2020 pour la zone MENA sur les risques liés aux changements climatiques et environnementaux qui pèsent lourdement sur l'Afrique du Nord. Ils affirment que ces risques sont potentiellement plus grands comparés à d'autres régions du bassin méditerranéen.

L'attitude cavalière du pouvoir algérien et sa conduite désinvolte, prive ainsi les pays du Maghreb d'un rendez-vous avec l'histoire, d'une vision stratégique commune permettant la mise en place d'un plan d'action régional pour le développement durable, la protection de la biodiversité et le développement de

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ».

Winston Churchill : Homme d'Etat, homme politique et ancien Premier ministre anglais (1874 - 1965)



Les énergies polluantes sont néfastes pour le climat.

la recherche et des technologies de la transition énergétique. Une mobilisation qui aurait dû enclencher une action collective à même d'inscrire cette Région dans une démarche de contribution mondiale solidaire et exemplaire, à la résolution des maux environnementaux de l'humanité.

Or, au moment où les Etats à Glasgow et bientôt en Egypte (2022 pour la COP27), s'évertuent à dessiner l'avenir du monde et à définir les mesures de lutte contre les menaces climatiques guettant l'humanité, notamment pour donner corps à la transition énergétique et se débarrasser de l'énergie fossile et des émanations de CO2 et du gaz méthane, le pouvoir algérien solitaire se complaint à faire du gaz, non seulement la source principale de revenus pour dopper son économie, mais aussi un moyen de pression servant ses

chimères et sa myope diplomatie qui végète encore dans l'ère de la guerre froide, séparée du monde moderne par un mur de Berlin qui subsiste encore dans la tête des généraux du musée d'Al Mouradia .

La junte militaire qui bat le triste record des qualificatifs qui lui sont attribués tant par le Hirak que par la toile du Net, ne s'embarrasserait pas d'un nouvel attribut, celui de climatopséptique, pour la simple raison qu'elle perçoit dans les recommandations contre les énergies fossiles émanant des rencontres internationales sur le climat comme celle de la COP 26, un sevrage financier constituant un frein à sa frénésie pour un sur-armement débridé, à son business obscur et à son avidité démesurée pour le luxe et le confort procurés par le gain facile et la dilapidation des deniers publics. Pour cacher une telle



Le Maignet DU CANARD



impudence, les dirigeants algériens ne manquent pas d'imagination : ce pays possède curieusement deux Départements ministériels dédiés aux questions énergétiques: Le premier est le puissant Ministère chargé de l'Energie et des Mines et le second, certainement pour amuser la galère et faire bonne figure à l'international, n'est autre que le Ministère en charge de la transition énergétique et des énergies renouvelables dont l'existence est antinomique avec une Algérie qu'on ne peut imaginer sans gaz ni pétrole.

Fidèle à ses embardées classiques, l'Algérie s'illustre une fois encore par sa décision unilatérale de mettre fin à l'approvisionnement de l'Europe en gaz au moyen du Gazoduc transitant par le Maroc. Ainsi est dévoilé au grand jour l'usage irresponsable et égoïste que fait l'Algérie de la manne énergétique à des fins politiques, qui rappelle les manipulations des marionnettes corrompues de certains dirigeants africains acquis jadis à sa cause. Comme disait le comédien français Jean Vilar "Le mal s'apparente à un gaz : il n'est pas facile à voir, mais il est repérable à l'odeur."

Manipulations

Pour les créatures du palais des Pins (relevez qu'ils s'épanouissent dans un palais) cette décision est une marque de puissance, un coup de maître devant rappeler à un monde préoccupé par d'autres sujets brûlants, que l'Algérie peut faire mal. Mais c'était sans compter avec le mutisme seigneurial et fort éloquent du Maroc ainsi qu'avec la vague de réactions de réprobation suscitée par cette décision tant au niveau de l'UE qu'à celui de nombreux pays. Elles laissent suggérer que l'Algérie, comme son gaz d'ailleurs, pèsera de moins en moins sur la scène politique et énergétique internationale.

Par contre, cette piqûre de moustique indolore, devrait être considérée par notre pays à la fois comme une aubaine et une opportunité pour activer son vaste programme stratégique de développement de l'énergie verte, comme souligné dans le message du Souverain à la Conférence de la COP26 à Glasgow. La voie royale vers l'indépendance énergétique du Maroc, voire son positionnement en tant qu'exportateur d'énergie verte.

Le rythme effréné pour gagner le pari de la maîtrise de la production des énergies renouvelables est déjà imprimé par les pays qui ont prévu le tarissement irrémédiable des sources de pétrole et de gaz. Afin d'y parvenir et inverser la courbe du réchauffement climatique, les Etats optent assurément pour le génie de la science et de la technologie, mais comptent aussi sur des relations de coopération stables, non perturbées par les états d'âme et les soubresauts de régimes politiques aux abois et aux idées fossiles.

Bien que la vision stratégique du Maroc dans ce domaine soit inscrite dans cette dynamique irréversible, je plaiderai quand même pour un plan d'accélération énergétique, au même titre que l'accélération industrielle déjà engagée par notre pays. Je dirai même que l'effort à engager dans ce sens, devrait être la nouvelle Marche Verte conduisant à l'indépendance énergétique du Maroc de demain. ●

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (34)

A la guerre comme à la guerre

Quoi que le taux d'incidence diminue sensiblement, Coronavirus continue à faire la une des parolotes fastidieuses. Les paroles s'envolent mais le mal est toujours là. Les gens ne cherchent plus à réparer quoi que ce soit, au contraire, ils ont tout oublié : les leçons de cette expérience sont devenues comme les cours et les cahiers de l'année d'avant; on n'en a plus besoin. La vie reprend son cours et au diable tout le reste.

Les gens en ont marre des bavettes qui ressemblent à des muselières. Porter la bavette équivaut à une méfiance affichée. La contrariété dérange et pousse les gens à s'embrouiller dans leurs affabulations aussi grotesques et piètres que leur quotidien.

Les gens ressemblent à leurs smartphones : ils sont tactiles ; même les sensations et les perceptions sont tactiles. Toucher les autres est un besoin qui démange, leur parler et les convaincre ne peut se faire que par le

contact direct. Et pour tout couronner, il ne manquait plus que ce passe sanitaire pour nous les briser. Et puis nom d'un vaccin, on a compris à quoi ça allait servir : à pousser les complotistes à se piquer et à dénombrer la population active par tranches d'âge. Et comme le malheur des uns fait le bonheur des autres, ce sont les contrôleurs des passes et ceux qui vous les téléchargent et impriment qui vont gratter sur tout.

Et ces crâneurs complotistes qui font les malins pour faire croire qu'ils en savent plus et mieux que les scientifiques; ils sont toujours prêts à mollarder sur tout ce qui les dépasse. La vanité les pousse souvent à se faire découvrir et à afficher leurs limites. Ce drame nous fait penser au fameux film « la purge » qui promeut l'idéologie de l'épuration de la race humaine par la tuerie institutionnalisée et organisée. C'est à croire que le vaccin est le meilleur moyen pour se débarrasser des laissés-pour-compte qui soi-disant

dilapident les ressources de leurs pays. Et puis un malheur n'arrive jamais seul ; avec cette pandémie, les prix des produits ont sacrément gonflé et s'affichent comme une bombe à retardement, mais rien n'empêche les gens de s'aligner scandaleusement et de continuer à râler pour se consoler. Plus les prix augmentent, plus les gens paniquent et s'excitent à l'idée de mettre le paquet de peur que les produits ne s'épuisent ou que les prix ne soient rehaussés. C'est en quelque sorte la logique insane de la passivité acquise et endémique. Comme toujours, ce sont les charognards qui profitent de cette situation.

Tout le monde veut tourner la page et oublier ce chapitre, mais personne ne contrôle rien parce que nous patageons tous dans l'illusion de notre vie qui ne tient presque à rien ou, du moins, qu'à un fil. ●

**Lahcen Ouasmi,
Casablanca, 10 novembre
2021.**

La généralisation de la protection sociale...

Le Conseil du gouvernement, tenu mercredi 17 novembre, sous la présidence de Aziz Akhannouch, a approuvé deux décrets relatifs à l'application de la loi sur le régime de base de l'Assurance maladie obligatoire (AMO) et celle instituant un régime de pension pour les catégories de professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non-salariées exerçant une activité libérale. M. Akhannouch a annoncé à cette occasion la création d'une commission interministérielle chargée d'accompagner le chantier de mise en œuvre du projet de généralisation de la protection sociale. Selon un communiqué, rendu public par la CNSS, les bénéficiaires sont les commerçants, professionnels et artisans assujettis au Régime de Contribution Professionnelle Unique (CPU), les commerçants et artisans tenant une comptabilité ainsi que les auto-entrepreneurs. L'opération d'immatriculation de ces



Hassan Boubrik, patron de la CNSS.

nouveaux différents bénéficiaires de l'AMO démarre le 1er décembre 2021. Quelque 3 millions de Marocains parmi les non-salariés et les ayant droits peuvent ainsi accéder aux prestations du régime de l'Assurance maladie obligatoire. ●



Le Maigret DU CANARD



Assèchement du fleuve Moulouya

Une affaire qui ne coule pas de source...

Relativement bien épargné par les catastrophes naturelles spectaculaires, le Maroc, touché jusqu'ici par le retard des pluies et l'avancée du désert, est confronté aujourd'hui à l'assèchement de ses oueds...

Jamil Manar

La COP 26 de Glasgow n'a rien à envier aux précédentes. Elle s'est achevée dimanche 14 novembre sur un bilan plus que mitigé avec une déclaration finale sous forme d'un catalogue de bonnes intentions. En plus d'être non contraignants, les engagements pris en faveur de la réduction des émissions de carbone, par les grands pollueurs de la planète, au lieu d'être mis en œuvre immédiatement, ont été repoussés à des échéances lointaines, 2060 et 2070 ! Il est urgent d'attendre !

D'ici là que de forêts peuvent cramer et d'événements extrêmes se produire avec leur lot de drames en raison du réchauffement climatique qu'il faut bien plus que des promesses en l'air pollué pour contenir à des niveaux raisonnables.

Les ravages des massacres multiformes de la planète ne relèvent pas d'une vue de l'esprit ou de scénarios virtuels. Ils sont devenus une réalité que les hommes aux quatre coins du monde vivent ou subissent violemment dans leur chair. Relativement bien épargné par les catastrophes naturelles spectaculaires, le Maroc qui se veut un bon élève de la transition écologique et du développement durable, n'en est pas moins affecté par le dérèglement climatique qui se manifeste essentiellement au niveau du retard des pluies et l'avancée du désert. Un phénomène inquiétant vient s'ajouter à la liste des dégâts environnementaux : l'assèchement des fleuves. La sonnette d'alarme a été tirée récemment par le militant écologiste Mohamed Benata sur l'état déplorable de Moulouya, l'un des plus grands fleuves du pays, qui, du fait de son assèchement, ne se déverse plus dans la Méditerranée. Faute d'être irrigués par ce fleuve long de 600 km qui prend naissance à la jonction du massif du Moyen Atlas et du Haut Atlas, dans la région d'Almssid dans la province de Midelt, les terres agricoles situées sur les rives du fleuve se meurent. Ce qui pénalise les cultivateurs qui vivaient de père en fils de la générosité des eaux de l'oued.

La faiblesse du débit du Moulouya menace également la biodiversité d'un site qui représente une étape incontournable pour les oiseaux migrateurs venus d'Europe.

En cause, une forte pression du fait d'une politique de pompage de ses ressources en eau. Mais aussi une rareté des précipitations provoquées par les changements climatiques. D'où le stress hydrique qui commence à frapper le Maroc en faisant peser sur le pays la menace d'une crise majeure. Selon un rapport du ministère de l'Agriculture, l'aridité est amenée à croître progressivement au Maroc jusqu'en 2050 en raison de



Le militant écologiste Mohamed Benata au bord de la Moulouya, près de la ville de Saïdia, au Maroc, le 2 novembre 2021.
FADEL SENNA / AFP

la baisse attendue de la pluviométrie (-11 %) et de l'augmentation de la température (+1,3°C). Avec 730m3/an et par habitant, le Royaume arrive en dessous du seuil de rareté fixé par l'ONU à 1.000 m3. Et la situation risque de ne guère être brillante à l'horizon 2030 en raison surtout d'une urbanisation de plus en plus importante, sans oublier l'agriculture et le tourisme connus pour être gourmands en eau.

Les ressources hydriques nationales sont tombées à moins de 650 m3 par habitant et par an contre 2500 m3 en 1960. A l'horizon 2030, soit dans moins d'une décennie, les prévisions font état d'une chute à 500 m3. Or, les signes avant-coureurs de ce scénario-catastrophe sont déjà là : le retard de pluies et leur rareté, accompagné par des vagues de chaleur anormales. Ce phénomène est préjudiciable pour l'agriculture qui pèse encore lourd dans le PIB national. D'où la nécessité d'une politique ferme de lutte contre le gaspillage couplée à une meilleure tarification de l'eau. Ce dispositif devrait être complété par des équipements d'assainissement des eaux usées en vue de leur réutilisation.

Selon la Banque mondiale, le manque d'eau c'est une perte de 6 à 14% du PIB en moyenne dans les pays touchés. Et si la pression sur les ressources se poursuivait, 45% du PIB mondial et 40% de la production céréalière mondiale seront compromis d'ici 2050.

Les changements climatiques menacent directement la capacité de produire des très petits fellahs marocains exploitant des surfaces inférieures à 5 ha, très peu mécanisées ou irriguées si bien que toute variation de pluviométrie peut compromettre l'intégralité des récoltes. C'est le cas notamment du Maroc où entre 75 et 80 % des exploitations sont de moins de 5 ha alors que dans l'Est et le Sud 80 % de la population vit de l'agriculture.

A l'échelle planétaire, 3 emplois sur 4 dépendent d'un approvisionnement fiable en eau. Les conséquences sociales nées de la multiplication des crises en relation avec l'eau pourraient, elles, être catastrophiques.

Face à l'insécurité hydrique qui se profile à l'horizon, le gouvernement est invité sans tarder à repenser la consommation d'eau dans ses dimensions à la fois domestique, agricole et industrielle. Objectif : adapter les politiques publiques aux changements climatiques qui ne sont plus une vue de l'esprit. Une question qui coule de source se pose à cet effet : Certes, le Maroc s'est distingué par sa politique visionnaire des barrages initiée par feu Hassan II et poursuivie par S.M le Roi Mohammed VI, mais est-il possible que le Royaume, que plusieurs études internationales ont placé dans le club des zones à risque « élevé » de manque d'eau, continue à vivre comme si l'eau était une donnée immanente et inépuisable ? ●

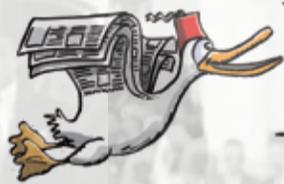
ATTAQUE MIGRATOIRE BIÉLORUSSE CONTRE L'EUROPE VIA LA POLOGNE



Spécial

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Les cahiers
du **Canard Libéré**



Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

■ Ces martyrs de l'indépendance du Maroc
**Zerktouni, Roudani, Ben
Abdellah et les autres**

P.12/14

■ **Quand Lyautey
faisait la différence
entre le Maroc et l'Algérie...**

P.14



Commémoration du 66ème anniversaire de l'indépendance

Les nouvelles batailles du Maroc

EDITO

par Abdellah
Chankou

Les nouvelles batailles du Maroc

Les nihilistes vous diront sur un ton se voulant convaincant que le Maroc, ce pays des paradoxes par excellence, n'a pas fait grand-chose en 65 ans d'indépendance, tout en s'employant à brosser un tableau noir de la situation nationale. A les entendre argumenter, tous les (mauvais) ingrédients sont réunis pour que vous envisagiez sérieusement de quitter, si vous êtes un père de famille, le pays avec armes, femmes, enfants et bagages vers des cieux supposés plus cléments.

Ces pessimistes sur commande prennent souvent prétexte des insuffisances et autres dysfonctionnements qui plombent le pays pour le présenter sous un jour apocalyptique. Or, la réalité est beaucoup plus nuancée qu'elle n'est dépeinte par ces oiseaux de mauvais augure qui pérorant dans les salons en comité restreints ou déversent leur fiel sur le pays via, soi-disant, des analyses savantes.

En Plus de 60 ans d'indépendance, le Maroc a réalisé, n'en déplaise aux partisans invétérés du « verre à moitié vide », des progrès dans plusieurs domaines qui lui permettent aujourd'hui, malgré les insuffisances constatées çà et là, de prétendre à un rang plus flatteur sur l'échelle du développement.

Il eut d'abord dans le domaine des droits de l'homme - dont le respect a connu au cours des dernières années un progrès notable - la création de l'Instance Équité et

Terre des braves, le Maroc millénaire, debout malgré l'adversité et les coups bas, qui tel un roseau plie mais ne se brise pas, a arraché son indépendance en 1956 au prix de moult sacrifices. L'immense défi consiste aujourd'hui à œuvrer d'arrache-pied en vue d'acquérir sa souveraineté dans des secteurs-clés.

Réconciliation (IER) qui a permis aux Marocains, à travers un sérieux travail de mémoire, de se réconcilier avec leur passé pour mieux se projeter dans l'avenir. L'avenir c'est, sans conteste, le développement économique et social où le Maroc a accusé un retard considérable à cause notamment des années de plomb et du dérèglement éducatif provoqué par l'arabisation des programmes. Un retard chronique que S.M le Roi Mohammed VI s'est attelé, dès son accession au trône en juillet 1999, à rattraper en lançant plusieurs initiatives visant à résorber le déficit social, mesures parmi lesquelles figure l'initiative nationale de développement humain (INDH), destinée à aider les couches vulnérables, que ce soit dans les villes ou les campagnes, à se prendre en charge à travers le soutien d'activités génératrices de revenus. Sur ce plan, la réussite est remarquable puisque ce chantier, qui reste perfectible, a permis de faire reculer la pauvreté dans le pays, avant que la pandémie du Covid-19 ne vienne provoquer une urgence sociale sans précédent en creusant un peu plus les inégalités qui restent flagrantes.

Le véritable défi réside dans la capacité des gouvernants à faire en sorte que les fruits de la croissance économique, dont le taux doit être à deux chiffres, pour que le Royaume prétende réellement au statut de pays émergents, puissent profiter à tous les citoyens, et non pas seulement à une petite minorité. A cet égard, le gouvernement est appelé plus que jamais à mieux se préparer au monde post-Covid qui émerge sous les décombres de la crise sanitaire en positionnant le Royaume, fort de sa stabilité politique inestimable et de sa position stratégique inespérée, pour en faire un hub des échanges régional et un pôle mondial d'investissement dans les industries d'avenir. La prospérité sinon pour tous du moins pour le grand nombre est à ce prix.

C'est en étant conscient de ces atouts non négligeables que le Maroc, sous l'impulsion royale, a consenti de gros efforts dans le domaine des infrastructures notamment portuaires (Tanger Med, Nador West Med en devenir et port Dakhla Atlantique...), ferroviaires (la Ligne à grande vitesse), autoroutières et aussi dans le domaine énergies propres (le complexe Noor).

Objectif : mettre le pays sur les rails du décollage économique en attirant les investisseurs étrangers. La mayonnaise commence à prendre puisque le pays devient désormais la destination privilégiée des constructeurs aussi bien automobiles qu'aéronautiques. Cette ouverture sur la dynamique des délocalisations à haute valeur ajoutée doit impérativement s'accompagner d'une politique volontariste en la matière.

Le but étant d'encourager le « produire local » et réduire le fardeau des importations qui creuse dans des proportions ahurissantes le déficit commercial. L'un des principaux enjeux de l'après Covid est justement d'assurer au Maroc une autonomie stratégique dans des secteurs essentiels et de ne pas rester à la merci de la Chine, comme c'est le cas aujourd'hui, pour son consommable industriel et technologique. Dans un contexte mondial marqué par l'explosion sans précédent des prix des matières premières et du transport maritime sur fond de difficultés d'approvisionnement, il est salutaire de prendre le contrôle de son destin national. Il y va de la sécurité du pays et de son avenir. Les recommandations du rapport sur le nouveau modèle de développement recourent dans bien des aspects cette nécessité de cesser de sous-traiter aux autres les produits qui exigent un know-how pointu. Devenir une terre inventive ne se décrète pas. Cela se construit en tenant le bon bout : l'investissement dans le capital humain et avec en parallèle, pour gagner du temps, la conclusion de partenariats win-win de transfert technologique. L'homme marocain est connu pour son potentiel créatif qu'il utilise hélas pour monter des combines et autres astuces, faute de sa canalisation dans des domaines productifs avec le soutien actif d'un État stratège qui trace un cap industriel ambitieux ...

Tout comme l'assistanat, le sous-développement n'est pas une fatalité. Mais la trajectoire d'un pays est déterminée généralement par les choix de ses décideurs: Rester une destination moins disante des petites mains ou devenir la nation à haute valeur ajoutée des cerveaux. Sans conteste, le Roi Mohammed VI nourrit de grands desseins pour le royaume et son peuple. Ce qu'il n'a de cesse de montrer, depuis son accession au Trône, par les chantiers d'envergure qu'il lance et les accords de partenariat qu'il initie. Au gouvernement de transformer l'essai de la vision royale par le suivi et la mise en œuvre.

Terre des braves, le Maroc millénaire, debout malgré l'adversité et les coups bas, qui tel un roseau plie mais ne se brise pas, a arraché son indépendance en 1956 au prix de moult sacrifices. L'immense défi consiste aujourd'hui à œuvrer d'arrache-pied en vue d'acquérir sa souveraineté dans des secteurs-clés.

Reste à désenclaver les régions du Maroc profond par l'accélération du rythme du maillage autoroutier et ferroviaire tout en accompagnant ces chantiers d'une politique d'aménagement du territoire plus ambitieuse pour mieux agir sur les mutations économiques et sociologiques. La régionalisation avancée, adoptée par les pouvoirs publics comme un choix irréversible, est censée justement valoriser le potentiel des territoires en augmentant leur attractivité. Tout un programme dont la réussite est tributaire essentiellement des hommes en charge de son exécution. Force est de constater qu'à ce niveau-là, le registre des élites locales est passablement dégarni à cause de la crise structurelle qui frappe la classe politique. On revient toujours aux hommes, le talon d'Achille du Maroc. On sait construire selon les normes les plus modernes des routes, des bâtiments, des hôtels et des ports. Reste à bâtir la mère des chantiers. L'homme dans toutes ses dimensions. ●

À l'occasion de la fête de l'indépendance

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement
au Glorieux Trône Alaouite.



www.ocpgroup.ma

Ces martyrs de l'indépendance du Maroc

Zerktouni, Roudani, Ben Abdellah et les autres

La colonisation a enfanté de grandes figures de la résistance qui se sont sacrifiées pour que le Maroc se libère du joug de la colonisation et de l'oppression. En voici quelques noms passés à la postérité.

Allal Ben Abdellah



Allal Ben Abdellah se fait connaître le jour de sa mort. Le 11 septembre 1953, cet artisan, tantôt peintre tantôt cordonnier, originaire de Guercif, n'a aucune action de résistance à son actif. Militant de base du parti de l'Istiqlal à Akkari à Rabat, il décide de faire le kamikaze contre le sultan malvenu, Mohamed Ben Arafa. Ce dernier se dirige alors à la prière du vendredi à la mosquée du Méchouar. Ben Abdellah se met sur la route du cortège, à bord de la Ford cabriolet immatriculée 2460 MA 9, qu'il vient d'acheter à cette fin. Intercepté par le sous-officier Robert King, il est abattu, poignard à la main, par l'officier (algérien) Mohamed Belhouari.

Houmane Fetouaki

Le commerçant Mohamed Ben Brik Ben Brahim (plus connu sous le nom de Houmane Fetouaki) a 52 ans lorsqu'il est contacté pour prêter main forte à la lutte armée à Marrakech. Deux raisons principales expliquent son recrutement : sa relation familiale avec le pacha Thami Glaoui et son grand attachement très discret à la cause nationale. Entre février et juillet 1954, il monte un réseau local qui mène des opérations spectaculaires. Coup sur coup, il cible, sans succès, Glaoui lui-même, blesse Ben Arafa, rate de peu le Résident général Guillaume en visite à la ville et abat le commissaire Maurice Monnier. Mais, suite à l'assassinat du contrôleur civil Thivend, son réseau est démantelé. Fetouaki sera condamné à mort et passé par les armes le 9 avril 1955.



Ahmed Ou Moha Al Hansali

Petit agriculteur, Sidi Ahmed Ahansali (dit Al Hansali) fait parler de lui le 13 mai 1951, lorsqu'il intercepte un véhicule de colons, leur tire dessus et met la main sur les armes en leur possession. Il multiplie alors les assauts contre des caïds, des contrôleurs civils mais aussi de simples propriétaires terriens. La presse de l'époque le surnomme "le tueur de Tadla". Dans la



région, il fait l'objet d'une traque à l'aveuglette à laquelle prennent part plusieurs centaines de soldats. Sa tête sera mise à prix : un million de francs. Finalement, il tombe avec son frère d'armes, Mohamed Smiha, le 23 juillet 1951. Interrogés et torturés sous le regard de Pascal Boniface en personne, les deux braves résistants seront exécutés le 16 février 1952.

Brahim Roudani

Dès 1952, Si Adi Addou Ben Brahim, alias Brahim Roudani, prend la tête de la résistance casablancaise. Membre fondateur d'Al Mounaddama assyria (l'Organisation secrète), ce riche commerçant ne porte pas dans son cœur la direction de l'Istiqlal qu'il trouve trop bourgeoise à son goût.

La force de Roudani réside dans sa capacité à catalyser les cellules de la résistance. Depuis Casablanca, il joue un rôle crucial dans l'encadrement de la résistance rurale, via un réseau d'épiciers de sa ville d'origine, Taroudant. Arrêté puis torturé au centre de détention Darkoum en juin 1954, il en sort affaibli. A l'orée de l'Indépendance, il tente de jouer les médiateurs pour réunifier les factions armées. Jugé populiste et peu fiable, il est attaqué et abattu par quatre membres du Croissant noir marocain le 5 juillet 1956.



Mohamed Zerktouni

Ce jeune menuisier de l'ancienne médina de Casablanca est un personnage fascinant. Membre dirigeant de l'Istiqlal à Casablanca, il est à l'origine du démantèlement d'une structure de lutte armée. En 1951, il figure parmi les fondateurs, aux côtés d'Abderrahmane Senhaji, de l'Organisation secrète (OS). Il s'occupe de la constitution des cellules, s'emploie à se débrouiller des armes et de les convoier vers Marrakech. Rompu aux techniques du maquis, il esquivait les coups de filet de la police coloniale suite à plusieurs faits d'armes de la résistance (Marché central, Rapide Casa-Alger...) dont il est le maître d'œuvre. Ses qualités de leader poussent l'OS à l'envoyer à Tétouan pour préparer le terrain à la création de l'Armée de libération nationale. Il décline cette offre. Le 18 juin 1954, la police débarque chez lui pour l'arrêter. Au lieu de se livrer, il choisit de se suicider en avalant du cyanure.



Moulay Abdeslam Jebli

Originaire de Marrakech, Moulay Abdeslam Jebli a joué un rôle-clé dans la lutte armée. Il est, en 1952, aux côtés de Fqih Basri, le mentor du réseau El Fetouaki à Marrakech. Il pilote, avec le concours d'un certain Mohamed Bouyahya, originaire de Tata, les réseaux de résistance armée au Sud. Il veille, plus tard, avec d'autres figures de l'Organisation secrète, à "sécuriser le système d'information,



**BANQUE
POPULAIRE**
GRANDIR. ENSEMBLE.



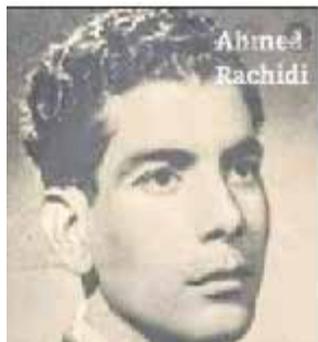
**RELEVER, ENSEMBLE,
LES CHALLENGES
DE LA RELANCE.**

Fête de l'Indépendance

de la base au sommet". Arrêté en octobre 1954, il militera au lendemain de l'indépendance autrement. En faveur de "la résistance pour la démocratie".

Ahmed Rachidi

"Ne me bandez pas les yeux, laissez-moi voir le ciel bleu de mon pays", ainsi parlait Ahmed Rachidi, le 4 janvier 1954, face au peloton d'exécution. Titulaire d'un CEP et maîtrisant bien la langue française, cet illustre dirigeant de l'organisation La Main Noire a tué le moqaddem Mohamed Ben Larbi pour, dit-il, devant le tribunal qui le jugeait, "donner un exemple aux autres traîtres". Le 5 octobre 1953, son compagnon de cellule Mekki est arrêté à la mosquée Chleuh dans l'ancienne médina de Casablanca. Sa cache d'armes, logée sous la scène du cinéma Rio, est alors découverte et Rachidi sera démasqué et arrêté.



Abdellah Chefchaoui

À Fès, la résistance ne dépasse pas le domaine de la militance politique. Sous l'impulsion de Zerktouni, plusieurs tentatives sont menées pour passer à l'action armée. Finalement, le cordonnier Abdellah Chefchaoui se montre plus entreprenant. Principale action armée à l'actif de son groupe, l'attentat contre le pacha Baghdadi à Bab Ftouh, le 1er mai 1954. Le collabo fassi s'en est tiré avec des blessures. Chefchaoui envisageait de jeter une bombe au milieu du cortège de Guillaume, mais il se ravisa à la dernière minute. Arrêté le 23 mars 1955, son avocat traduit ainsi sa pensée : "Je ne suis pas un criminel mais un homme libre qui défend sa patrie, sa religion et son sultan". Il est exécuté le 2 août 1955. Fès perd alors un grand héros.

Rahal Meskini

Cet originaire de la tribu de Beni Meskine adhère au parti de l'Istiqlal à Kénitra en 1947, à l'âge de 21 ans. Il quitte la ville en 1952 pour s'installer à Casablanca. Là, il intègre l'Organisation secrète et chapeaute la zone de M'dakra, autour de la ville. Revolver à la main, il est réputé impitoyable, autant avec les colons qu'avec les féodalités locales. En 1954, il est arrêté mais arrive, au bout de quarante jours de torture, à prendre la fuite. Il tombe le 17 décembre 1956 sous les balles de militants du Croissant noir. Une autre victime des déchirements postindépendance. ●

Les oubliées de la résistance

Elles ont pour noms Aïcha Bent Abi Ziane, Mamat Al Farkhania, Aïcha Al Ouarghalia, Haddhoum Bent Al Hassan, Itto Ou Hammou Zayani, Aïcha Al Amrania, Daouya Al Kahli, les femmes d'Ait Atta, ou encore les Zemmouriyates. Ces femmes, que l'histoire officieuse et la mémoire collective n'ont pas curieusement retenu, ont pourtant contribué de façon remarquable la résistance contre l'occupant.

La chercheuse Assia Benadada, a rendu un immense hommage à ces braves dames méconnues dans un long article intitulé « Les femmes dans le mouvement nationaliste marocain » documenté publié en 1999 dans la revue Clio. Plus qu'un témoignage, un acte de réhabilitation de ces oubliées du combat pour l'indépendance du Royaume. ●

Quand Lyautey faisait la différence entre le Maroc et l'Algérie...

Figure emblématique de l'histoire coloniale française, et particulièrement du protectorat dont il a été le "proconsul", Hubert Lyautey s'est efforcé, dans "l'empire fortuné", de donner corps à la notion de protectorat à la française. Dans son discours à la chambre de commerce de Lyon du 29 février 1916 que nous reproduisons, il oppose la forme prise par la domination française au Maroc à celle appliquée dans l'Algérie voisine.*

Discours de Lyautey à la chambre de commerce de Lyon, 29 février 1916 (...) Permettez-moi maintenant, cher monsieur Birot, de retenir l'attention sur une de vos paroles. Parlant de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, vous avez dit: "Nos trois colonies". Or, rien ne serait plus inexact et plus périlleux que de faire de notre Afrique du Nord une image aussi simplifiée, et de considérer la Tunisie, l'Algérie et le Maroc sous le même aspect. Alors que nous sommes en Algérie depuis plus de quatre vingt ans, en Tunisie depuis trente-cinq ans, nous n'avons pris pied au Maroc qu'il y a huit ans, et notre protectorat y date de moins de quatre ans. L'œuvre qu'y réalisait le général d'Amade en 1908, c'est celle qui s'accomplissait en Algérie entre 1830 et 1832. Et puis, si l'Algérie est bien



une "colonie", le Maroc est un "protectorat", et ce n'est pas là seulement question d'étiquette. Alors que nous nous sommes trouvés en Algérie en face d'une véritable poussière, d'un état de choses inorganique, où seul le pouvoir constitué était celui du dey turc effondré dès notre venue, au Maroc, au contraire, nous nous sommes trouvés en face d'un empire historique et indépendant, jaloux à l'extrême de son indépendance, rebelle à toute servitude, qui jusqu'à ces dernières années, faisait encore figure d'État constitué, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, sa représentation à l'étranger, ses organismes sociaux dont la plupart subsistent toujours, malgré la défaillance récente du pouvoir central. Songez qu'il existe encore au Maroc nombre de personnages qui, jusqu'il y a six ans, furent ambassadeurs du Maroc indépendant à Pétersbourg, à Londres, à Berlin, à Madrid, à Paris, accompagnés de secrétaires et d'attachés, hommes d'une culture générale, qui ont traité d'égal à égal avec les hommes d'état européens, qui ont le sens et le goût des choses politiques: rien de similaires en Algérie ou en Tunisie. A côté de cet état-major politique, il existe également un état-major religieux qui n'est pas négligeable. Le ministre de la justice actuel du sultan a professé pendant des années à l'université d'El-Azar au Caire, à Stamboul, à Brousse, à Damas, est en correspondance avec les oulémas jusqu'aux Indes, et n'est pas le seul qui soit en relations avec l'élite islamique d'Orient. Il existe enfin une équipe économique de premier ordre composée de gros commerçants qui ont des maisons à Manchester, à Hambourg, à Marseille, qui y sont généralement allés eux-mêmes. Nous nous trouvons donc là en présence d'une élite politique, religieuse et économique qu'il serait insensé d'ignorer, de méconnaître et de ne pas utiliser car, associée étroitement à l'oeuvre que nous avons à réaliser au Maroc, elle peut et doit l'aider puissamment. Ajoutez - et tous ceux d'entre vous qui sont allés au Maroc le savent bien - qu'il y a là une race industrielle, laborieuse, intelligente, ouverte au progrès, dont on tirera le plus large parti à condition de respecter scrupuleusement ce qu'elle veut voir respecter. (...) A nul pays ne convenait donc mieux le régime du protectorat, régime non pas transitoire mais définitif, qui a comme caractéristique essentielle l'association et la coopération étroite de la race protectrice dans le respect mutuel, dans la sauvegarde scrupuleuse des institutions traditionnelles. (...) Oh ! Félicitons-nous que ce soit la conception du protectorat qui ait prévalu au Maroc et maintenons-l'y précieusement. (...) ●

*H. Lyautey, *Paroles d'action*, présenté par J.L. Miège, édition de la Porte, 1995

Il était une fois l'économie marocaine...

Extraits d'une longue analyse de la politique économique du pays adoptée après l'indépendance. Cet article signé par deux grands économistes de l'époque brosse un tableau de la situation des principaux secteurs.

Abdel Aziz Belal *
Abdeljalil Agourram**

L'indépendance du Maroc fut proclamée officiellement en mars 1956. Au lendemain de cette indépendance, les problèmes économiques apparurent dans toute leur acuité avec notamment une chute importante des investissements, la fuite des capitaux, l'accélération de l'exode rural, et l'aggravation du chômage. En fait, le principal problème qui se posait était celui d'une reconversion profonde des structures économiques qui avaient été façonnées par plus de 40 ans de régime colonial, et la création des conditions sociales, politiques et culturelles d'un véritable décollage économique. D'une économie coloniale, aux structures dépendantes et archaïques, il fallait faire une économie nationale, qui crée par elle-même des forces et des mécanismes internes d'accumulation du capital et de progrès. A partir des années 1960, trois plans furent successivement mis en œuvre : le Plan quinquennal (1960-1964), le Plan triennal (1965-1967) et le Plan quinquennal (1968-1972). Ces plans n'ont pas permis de surmonter la persistance d'une très faible croissance de la production globale, l'aggravation du chômage, un taux d'épargne et d'investissement très insuffisant, et les difficultés que cause une balance des paiements très vulnérable (...).

Après 1956, le volume de l'investissement global avait décliné dans des proportions considérables, ou plus exactement la baisse des investissements qui avait commencé à se manifester dès l'année 1953 de façon relativement modérée, s'accroît brusquement (...). Un rapport officiel sur la situation économique en 1961 constatait : « les amortissements du matériel existant au Maroc en 1960 nécessitant une dépense de 216 milliards de francs pendant le quinquennat soit 43 milliards environ par an, les investissements bruts en outillage réalisés en 1961 n'ont donc pas couvert les amortissements; s'il y a eu des investissements nets dans certains secteurs, d'autres secteurs n'ont pas renouvelé leur matériel ancien.

Pratiquement tous les secteurs économiques furent touchés par cette chute : c'est ainsi que l'indice de l'investissement en matériel et outillage est tombé de 100 en 1952 à 57 en 1960; celui du bâtiment pour les mêmes années de 100 à 45 et celui des travaux publics de 100 à 70. Les investissements du secteur privé avaient décliné fortement à partir de 1952 ; en 1959, ils représentaient, environ, la moitié seulement du volume de l'année 1952.

Or ces investissements alimentent principalement les secteurs productifs de l'économie. Parallèlement s'opérait une importante réduction de la proportion d'étrangers vivant au Maroc (...).

Les conséquences de la chute de l'investissement furent principalement de deux ordres : d'un côté, la quasi-stagnation ou la croissance très lente de la production intérieure brute, et la baisse de la production et de la consommation par tête ; d'un autre côté, la baisse du niveau de l'emploi et l'aggravation du problème du chômage et du sous-emploi (...)

La quasi-stagnation de l'ensemble recouvrait cependant des évolutions divergentes des composantes de la production intérieure brute de 1953 à 1960 : à côté d'une croissance sensible de la production minière, la production des industries de transformation et de l'artisanat enregistrait une croissance lente, tandis que l'activité du bâtiment et des travaux publics subissait une chute importante et ne se relevait que très lentement après 1958 ; quant aux oscillations de la production agricole et de l'activité commerciale dues aux aléas climatiques, elles contrastaient avec la croissance lente, mais soutenue de l'activité des transports et des services (...).

Le développement des activités administratives (qui atteignent actuellement un palier), la marocanisation de certains secteurs économiques, l'institution de la « Promotion nationale » (chantiers de lutte contre le sous-emploi rural), n'ont nullement empêché une extension du chômage partiel ou total. Actuellement, il faudrait créer 150000 nouveaux emplois par an.

Le Plan quinquennal (1968-1972) escompte que les emplois agricoles, actuellement de plus de 70 % du total, progresseront de moins de 2 % par an; dans l'industrie, les mines et l'artisanat (actuellement 11 % du total), l'augmentation ne serait que de 1 %; dans les autres secteurs (transports, commerce, services, administration), la progression de l'emploi serait de 4,5%. Dans l'ensemble, le nombre des travailleurs augmentera de 3 %, alors que les offres d'emploi ne s'accroîtraient que de 2 % (...)

L'évolution économique, dont les grands traits ont été précédemment analysés, est la résultante d'une politique économique de l'État et de l'impact de celle-ci sur les structures et les comportements. Officiellement, de 1956 à 1960-1961, cette politique économique a été « dirigiste », et depuis, elle se veut « libérale ». Dans les faits, la séparation n'est pas aussi nette. Car si l'orientation vers un certain capitalisme d'État était assez nettement affirmée jusqu'en 1960-1961, les années postérieures ont vu s'accroître la responsabilité de l'État et

des organismes publics dans l'investissement global, au point que la part du secteur public est maintenant largement majoritaire. Cependant, la « philosophie » qui sous-tend cette intervention est animée essentiellement par le désir de contribuer à l'extension et à l'expansion du capitalisme privé autochtone et étranger. Cette politique s'est exprimée jusqu'ici à travers la mise en œuvre de trois « plans » successifs: le Plan quinquennal (1960-1964), le Plan triennal (1965-1967) et le Plan quinquennal (1968-1972). Pour les années 1958-1959 (...).

Devant la crise grave engendrée par la chute de l'investissement durant les premières années de l'indépendance, le Plan quinquennal (1960-1964) et le Plan triennal (1965-1967) prévoyaient une forte augmentation de la formation brute de capital fixe: 22 % par an de 1960 à 1965 et 16 % par an pour la période (1964-1968) (5). Avec la réalisation de tels objectifs, la situation à la fin du Plan triennal aurait pu paraître relativement favorable, car la part de la production intérieure brute consacrée à l'investissement aurait été de 23% en 1965 et de 21 % en 1968 (...)

Spéculation

On ne saurait attendre d'un taux d'investissement brut de 13 % une augmentation sensible de la production ; si l'on tient compte de l'amortissement ainsi que des investissements dans la construction et de ceux à faible rendement, l'investissement net restant ne représente qu'une très faible part de la production intérieure brute : de l'ordre de 2 à 3%. Un tel niveau d'investissement est manifestement insuffisant pour permettre une augmentation de la production globale de 3% par an, qui serait nécessaire pour « maintenir » le niveau de vie. Par divers moyens, l'État s'est efforcé d'encourager les investissements privés, autochtones et étrangers, dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme.

Les aides et encouragements sont prévus par des textes législatifs tels que le Code des investissements industriels (1961) maintenant étendu au secteur touristique, et le Code des investissements agricoles (1969). Il reste que, malgré tout cet arsenal de mesures favorables à l'investissement privé, celui-ci demeure faible, et une grande proportion de capitaux continue d'être drainée par le rachat de terres de la colonisation privée, une spéculation immobilière intense, le commerce, et des placements à l'extérieur du Maroc. L'État a été amené à étendre sa participation au financement des investissements, spécialement dans l'agriculture et l'équipement touristique.

Quant au développement industriel, il est considéré comme un objectif qui prend rang après le développement de l'agriculture et du tourisme.

La politique d'investissement dans l'agriculture (...) a été marquée par une intervention importante des investissements de l'État, la création et la refonte d'organismes d'intervention, ainsi que l'application de la politique dite de « Promotion nationale » tendant à l'utilisation du sous-emploi rural pour l'aménagement de sols et dans des travaux d'infrastructure.

Les prévisions d'investissement public du Plan (1960-1964) dans l'agriculture furent réalisées et même quelque peu dépassées : 864 millions de dirhams de crédits ouverts pour des prévisions d'un montant de 788 millions. Cet effort d'équipement n'a pas permis cependant d'atteindre l'objectif fixé en 1960, d'accroissement annuel de la production agricole de 3,5 % et ce, malgré la création en 1960 de l'Office national des irrigations et de cinq grands périmètres d'intervention (Basse Moulouya, Gharb, Haouz, Tadla, Abda - Plan triennal (1965-1967 (...)

Outre la division classique entre secteur « moderne » et secteur « traditionnel », l'agriculture marocaine présente une complexité particulière dans la structure de son secteur « traditionnel », qui est loin d'être homogène. Il faut distinguer d'une part, des moyens ou gros propriétaires qui possèdent des superficies pouvant être exploitées de façon rentable, et d'autre part une multitude de petits possédants (dont la superficie est inférieure à 4 hectares) ou d'associés sur de très petites surfaces provenant chaque année de propriétaires différents, et qui constituent la masse des « micro-agriculteurs ». Environ 85 % des exploitations agricoles relèvent de cette catégorie. L'échec de certains projets spécifiques (comme l'opération « labour », par exemple), et le fait que la mise en valeur agricole n'a pas toujours suivi la cadence de l'équipement dans les périmètres irrigués. En fait, il s'agit de tout le problème de l'inefficacité relative de l'intervention de l'État dans le secteur « traditionnel » de l'agriculture (...)

Avril-mai 1970.

**Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.*

*** Maître de Conférences à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.*

A l'occasion du
66^{ème} anniversaire de l'Indépendance,
la Société Nationale des Autoroutes du Maroc
a l'insigne honneur de présenter au Souverain
ses vœux les plus déférents de bonheur
et de longue vie.

Ses vœux s'adressent également
à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à S.A.R. le Prince Moulay Rachid
et à toute la Famille Royale.

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc





Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki *

La situation du marché du travail au troisième trimestre 2021

642000 emplois créés en une année ?!

6 42.000 emplois créés en une année : entre fin septembre 2020 et fin septembre 2021. Tel est le chiffre indiqué par une note du HCP relative à la situation du marché du travail au troisième trimestre 2021. Nonobstant cette création, pour le moins exceptionnelle, la situation de l'emploi n'a connu qu'une légère amélioration dans la mesure où les indicateurs relatifs au chômage et au sous-emploi demeurent toujours sujets de préoccupation.

Les 642.000 emplois créés sont le résultat, nous précise le HCP, d'une création de 274.000 postes en milieu rural et de 368.000 en milieu urbain, contre une perte 581.000 au troisième trimestre de 2020. Par conséquent, il ressort clairement qu'il s'agit plus de la récupération des emplois perdus durant la période de confinement due à la crise sanitaire. On se rappelle que plus de 900.000 salariés ont été mis en situation de chômage partiel.

L'emploi rémunéré a enregistré une hausse de 572.000 postes au niveau national, résultant d'une création de 187.000 en milieu rural et de 385.000 postes en milieu urbain. L'emploi non rémunéré a connu, de son côté, une création de 70.000 postes, conséquence d'une création 87.000 en zones rurales et d'une perte de 17.000 emplois en zones urbaines. Par secteur d'activité, la création d'emplois ne diffère guère des tendances du passé. Ce sont l'agriculture, les services et le bâtiment qui sont pourvoyeurs de main-d'œuvre. L'industrie y compris l'artisanat n'y contribue que chichement. Ainsi, au cours de la période envisagée - troisième trimestre de 2020 et la même période de 2021- le secteur de l'"agriculture forêt et pêche", a vu son volume d'emploi augmenter de 190.000 postes, contre une perte 258.000 une année auparavant et une perte annuelle moyenne de 49.000 postes entre les troisième trimestres des trois années précédant la pandémie. Cette perte de l'emploi dans le « secteur primaire » ne doit pas nous inquiéter outre mesure. Elle s'inscrit dans une dynamique historique et une loi objective de développement. Ainsi, au fur et à mesure que l'agriculture s'intensifie et la productivité du travail s'améliore, une partie de la population active, en surnombre, se déplace de l'agriculture vers l'industrie, de la campagne vers la ville. Malheureusement, dans les pays moins développés, ou mal développés, cette population « éjectée » par l'agriculture ne s'insère pas dans l'industrie faute d'opportunités suffisantes, mais trouve refuge dans les « services » et les activités de survie grossissant ainsi le secteur informel.

On comprend dès lors pourquoi le secteur des "services" a créé, à lui seul près de la moitié des emplois, soit 306.000 postes, contre une perte de 260.000 au cours de la même période de l'année dernière et une création annuelle moyenne de 176.000 postes entre les troisième trimestres des trois années pré pandémie.

En revanche, le secteur de l'"industrie y compris l'artisanat" n'a créé que 54.000 postes d'emploi, sans parvenir à récupérer les em-

ploi perdus une année auparavant et qui se chiffrent à 61.000. On rappelle que la création annuelle moyenne du secteur n'a pas dépassé 12.000 postes entre les troisième trimestres des trois années précédentes. Enfin, le secteur des BTP, qui a résisté relativement à la crise, a créé 92.000 postes d'emploi, contre une création de 1.000 postes au cours de la même période de l'année dernière et une création annuelle moyenne de 4.000 postes entre les troisième trimestres des trois années précédant la pandémie. On le voit, l'essentiel des emplois créés relèvent des emplois saisonniers (agriculture), provisoires (BTP) et précaires (informel et activités de survie). D'ailleurs, la structure de la population active selon les secteurs est significative : 30% dans le secteur primaire; 22,7% dans le secteur secondaire (BTP et artisanat compris) ; 46,7% dans les services.

Concernant le nombre de chômeurs, il a enregistré une baisse en milieu rural de 60000 personnes et une hausse en milieu urbain de 25000 personnes, soit une baisse au niveau national de 35.000 personnes entre le troisième trimestre de l'année 2020 et celui de 2021, passant de 1.482.000 chômeurs à 1.447.000, ce qui correspond à un léger repli de 2%.

Le taux de chômage, quant à lui, a fléchi légèrement de 0,9 point entre les troisième trimestres de 2020 et de 2021, passant de 12,7% à 11,8% au niveau national : de 16,5% à 16% en milieu urbain et de 6,8% à 5,2% en milieu rural. En nous limitant au taux de chômage en milieu urbain, pour lequel les résultats de l'enquête du HCP nous paraissent proches de la réalité, on relève des données qui sont loin d'être rassurantes. Ainsi, les femmes, dont il faut rappeler que le taux d'activité ne dépasse pas 20%, sont à 25% en situation de chômage. Autrement dit, une femme active sur quatre est sans emploi en milieu urbain contre un homme sur huit ! Une telle discrimination face à l'accès au marché du travail est pour le moins inadmissible. Autre indicateur gravissime : les jeunes de 15 à 24 ans connaissent un taux de chômage de 45,2%. Enfin, si un jeune diplômé sur 5 est à la recherche d'un emploi, cette proportion concerne un jeune sur quatre pour les détenteurs d'un diplôme supérieur. Ces trois indicateurs traduisent à eux seuls les pesanteurs de notre société et les dysfonctionnements de notre modèle de développement.

L'un des grands enjeux pour les années à venir est le suivant: comment faire pour assurer une croissance durable, inclusive, riche en emplois et susceptible de garantir un emploi décent à toutes les citoyennes et à tous les citoyens. Et c'est à ce niveau-là que le gouvernement actuel, qui a fait de la question de l'emploi l'une de ses priorités, est attendu. Ou ça passe, ou ça casse... ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**



Bec et ANGLE



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'Économie et des Finances

Je suis la ministre de l'Économie en crise et des Finances exsangues...

Une équipe du canard s'est entretenue avec la ministre de l'Économie et des Finances Nadia Fettah Alaoui après l'adoption de la première partie du PLF 2022 par la Commission des Finances et du Développement économique.



Donc tout va bien dans le meilleur des mondes ! Les marchés sont assez achalandés et approvisionnés en différentes victuailles...

Oui. C'est ce que j'ai pu apprendre, à ma grande satisfaction, suite à une réunion avec les représentants de l'intérieur, de l'agriculture, de la pêche maritime, du commerce et de l'industrie ainsi que du Haut-commissariat au Plan. Pas de risques de ventres creux au Maroc qui croule sous les produits alimentaires de différentes sortes... Que veut le peuple... ?

Mais le peuple se plaint non pas de l'abondance de l'offre alimentaire mais de la flambée des prix...

Mais la hausse des prix ou leur baisse n'est pas mon affaire. Nous

subissons une tension importante exercée par les marchés internationaux des matières premières que le gouvernement tente de contrebalancer par la suspension des droits de douane sur les importations du blé et des légumineuses.

Mais cette envolée spectaculaire des prix a contribué à l'érosion du pouvoir d'achat déjà très faible d'une bonne partie de la population...

Je sais que les plus démunis souffrent à cause de la vie de plus en plus chère. Personnellement, je compatis et partage leur souffrance. Mais ceux-là doivent s'estimer heureux de vivre dans un pays vacciné contre les pénuries alimentaires qui frappent bien des pays comme l'Algérie. Ces Marocains-là ne risquent pas de mourir de faim

puisqu'ils ont la possibilité d'améliorer leur pouvoir d'achat à crédit.

Après le crédit immobilier et électroménager, bonjour le crédit alimentaire ? Vous parlez sérieusement ?

Absolument. Le crédit facilite la vie; il permet de payer les échéances, de différer les paiements, d'acheter ce qu'on veut et de créer l'illusion de la richesse. Manger à crédit est le nouveau produit bancaire qui risque de faire engraisser encore plus les banques dans un monde de plus en plus instable, imprévisible. Et qui fait peur.

A propos de peur, qu'est-ce que vous craignez le plus ?

Que je reste ministre pour plusieurs mandats encore et que je

deviendrai une retraitée du pouvoir. C'est le métier le plus difficile et ingrat que je connaisse. J'étais vacancière en pension complète dans le gouvernement précédent en tant que ministre du Tourisme et voilà que je suis promue ministre de l'Économie et des Finances sans portefeuille...

Sans portefeuille ?

J'ai été privée de l'essentiel, en l'occurrence le budget dévolu à Fouzi Lakjaâ. Finalement, je ne suis, tout compte fait, que la ministre de l'Économie en crise et des finances exsangues. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

Il était une fois l'école !

Quinze élèves par classe... C'est une des conditions requises pour permettre à l'école publique de dispenser un enseignement de qualité ! Ce n'est pas moi qui le dis, c'est notre ex-président de la Commission de réflexion sur le nouveau modèle de développement... Et désormais ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports. Dont acte ! Le Maroc voit désormais grand et a enfin compris que le plus rentable des investissements est celui qui est consenti dans la formation et l'éducation...

Après la généralisation en cours du préscolaire, priorité donc aux classes allégées... Finie l'époque des écoles surpeuplées et des instituteurs écrasés sous le poids de la charge de travail...

Reste à savoir comment on pourra financer ce vaste chantier qui suppose un effort colossal tant sur le plan autant logistique qu'humain.

Pour autant, ce programme ambitieux et louable ne garantit en rien que l'objectif escompté puisse être atteint... Il fut pourtant un temps où on se posait moins de questions et où on faisait beaucoup avec peu de moyens, parce que la motivation et le militantisme palliaient les lacunes et les tâtonnements... Un temps où l'enseignement public était d'une qualité certaine, en dépit des classes de quarante élèves et plus... Où la langue de Molière tenait sa juste place dans les programmes et où plusieurs matières scientifiques étaient dispensées en français, permettant aux élèves d'être parfaitement bilingues et, au-delà, d'acquérir une double culture indispensable pour l'épanouissement et la communication...

Ça se passait dans les années soixante et soixante-dix... Dans de grandes écoles héritées de la colonisation, à l'architecture mauresque...

Des écoles austères mais spacieuses avec des cours de récréation plantés

d'arbres majestueux où les élèves pouvaient jouer, pratiquer des activités sportives et se ressourcer... Des écoles qui bénéficiaient de réfectoires où les élèves nécessiteux se voyaient offrir un repas chaud à midi... Et pas que des lentilles ou des haricots !

En ces temps-là, les maîtresses et les maîtres étaient motivés et considéraient leur profession comme un sacerdoce... Les élèves étaient studieux et respectueux...

Le nombre de livres scolaires était réduit au strict minimum... Des livres qui ne changeaient pas chaque année, et que les aînés transmettaient à leurs cadets... C'était un temps où les parents étaient pour la plupart analphabètes et considéraient, à juste titre, l'école comme un véritable ascenseur social... Oui, en ce temps-là, les élèves étaient plus d'une quarantaine par classe. La même classe recevait même deux groupes quotidiennement, respectivement à 7 heures du matin et à 13 h, optimisation oblige ! Les élèves n'étaient scolarisés qu'à partir de 7 ans et directement en cours préparatoire...

La maternelle, on ne connaissait pas et la crèche encore moins ! Et pourtant, cette école publique a donné au pays nombre de ses cadres les plus valeureux... Elle représentait l'espoir en un avenir meilleur pour les plus défavorisés...

Alors, des classes de quinze élèves, pourquoi pas ? Mais l'essentiel, c'est le contenu et les perspectives... La réhabilitation de l'école publique passe d'abord par une clarification de ses missions et une refonte intégrale de ses programmes en vue de lui redonner son lustre d'antan et de justifier les investissements colossaux qui y sont consentis... ●

N. Tallal



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma



Le MIGRATEUR



La COP 26 refroidit l'ardeur des écologistes

Après un prolongement de 24 heures, les négociations de la COP 26 se sont terminées samedi par un accord qui, pour la première fois, a ciblé les combustibles fossiles comme principal moteur du réchauffement climatique, même si les pays dépendant du charbon ont formulé des objections de dernière minute. Une nuance qui a refroidi l'ardeur des écologistes radicaux, particulièrement leur cheffe de file Greta Thunberg qui a résumé 15 jours de débats en trois mots : Bla, bla, bla.

Si l'accord a été applaudi pour avoir maintenu l'espoir de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius, nombre des quelque 200 délégations nationales auraient souhaité repartir avec davantage de décisions fermes surtout les 100 milliards d'euros promis par l'accord de Paris que doivent verser annuellement les pays riches aux pays pauvres pour les aider dans leurs programmes de transition énergétique. Un flop qui ne semble pas altérer l'optimisme de l'envoyé spécial américain pour le Climat John Kerry.

« Si c'est une bonne négociation, toutes les parties sont mal à l'aise », a déclaré l'envoyé américain pour le climat, John Kerry, lors de la réunion finale d'approbation du pacte climatique de Glasgow. « Et cela a été, je pense, une bonne négociation ».

Passons. On n'est pas à une déception près sur ce dossier brûlant. Quid du verre à moitié plein ?

La conférence de deux semaines qui s'est tenue en Écosse a donc permis de remporter une victoire importante en définissant les règles relatives aux marchés du carbone, bien qu'elle ait peu contribué à apaiser les inquiétudes des pays vulnérables concernant le financement du climat promis de longue date par les pays riches.

Le président britannique de la COP26, Alok Sharma, était visiblement ému avant signaler avec le coup de marteau qu'il n'y avait pas de veto au pacte, après que les discussions ne soient prolongées pendant des heures supplémentaires y compris la nuit jusqu'à samedi.

Un imprévu regrettable de dernière minute s'est produit lorsque l'Inde, soutenue par la Chine et d'autres pays en développement dépendant du charbon, a rejeté une clause appelant à l'« élimination progressive » de l'électricité produite à partir de ce minerai. Après une réunion entre les émissaires de la Chine, de l'Inde, des États-Unis et de l'Union européenne, la clause a été modifiée à la hâte pour demander aux pays de « réduire progressivement » leur utilisation du charbon. Tout est dans réduire. Ça peut traîner des décennies. Le ministre indien de l'Environnement, des Forêts et du Changement climatique de l'Inde, Bhopender



Des délégués posant, COP26, Glasgow, le 13 novembre 2021. Reuters/Yves Herman.

Yadav, a déclaré que cette révision reflétait les « circonstances nationales des économies émergentes ».

« Nous sommes en train de devenir la voix des pays en développement » a-t-il déclaré à aux médias, estimant que le pacte avait « pointé » le charbon mais gardé le silence sur le pétrole et le gaz naturel. Ça continuera à gazer pour les Etats pétroliers et gaziers.

« Nous avons fait notre possible pour parvenir à un consensus qui soit raisonnable pour les pays en développement et pour la justice climatique », a-t-il ajouté, faisant allusion au fait que les nations riches ont historiquement émis la plus grande part des gaz à effet de serre.

Ce changement en un seul mot a été accueilli avec consternation tant par les pays riches d'Europe que par les petites nations insulaires et les autres pays encore en développement.

« Nous pensons avoir été mis à l'écart dans un processus non transparent et non inclusif », a déclaré l'envoyée du Mexique, Camila Isabel Zepeda Lizama.

« Les textes approuvés sont un compromis », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. « Ils reflètent les intérêts, les conditions, les contradictions et l'état de la volonté politique dans le monde aujourd'hui. » Pas de quoi réchauffer le cœur. ●

L'UE élargit les sanctions à l'encontre du Bélarus

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont décidé d'élargir lundi les sanctions contre le Bélarus aux compagnies aériennes et aux agences de voyage qui seraient impliquées dans l'arrivée de migrants à la frontière de l'Union, a déclaré Josep Borrell, le chef de la politique étrangère de l'UE. L'UE a accusé le Belarus d'encourager les migrants à venir sur son territoire et de pousser des milliers d'entre eux à passer en Pologne et dans d'autres États voisins de l'UE, en représailles aux sanctions déjà imposées à Minsk.

Alors que Moscou affirmait qu'il n'a rien à voir dans ce drame humain, deux diplomates ont déclaré jeudi 11 novembre que l'UE envisageait d'imposer des sanctions au principal aéroport du Belarus afin de rendre plus difficile le transport de migrants par les compagnies aériennes.

« Nous allons donner le feu vert à l'extension du cadre juridique de nos sanctions à l'encontre du Belarus afin qu'elles puissent être appliquées à tous ceux qui participent au trafic de migrants vers ce pays », a déclaré M. Borrell au journal français du week-end Le Journal du Dimanche. Il a ajouté que les dirigeants de compagnies aériennes et d'agences de voyage pourraient être frappés d'une interdiction



Des migrants à la frontière avec la Pologne, le 8 novembre 2021. (Leonid Scheglov / MAXPPP).

de voyager et d'un gel des avoirs dans l'Union européenne. Une trentaine de fonctionnaires biélorusses soupçonnés d'être impliqués dans la crise pourraient également faire l'objet de sanctions, a ajouté M. Borrell.

Le président biélorusse Alexandre Loukachenko, déjà sous le coup de sanctions internationales pour avoir réprimé les manifestations, a menacé de riposter à toute nouvelle mesure, notamment en interrompant le transit de gaz naturel par le Bélarus. Ça se corse.

Dans le même ordre d'idées, la compagnie privée syrienne Cham Wings Airlines a annoncé, samedi, suspendre ses vols à destination de

Minsk alors que des milliers de migrants, la plupart originaires du Moyen-Orient, sont actuellement bloqués à la frontière entre la Biélorussie et la Pologne. Cette déclaration survient quelques heures après que la police polonaise a fait état de la mort d'un Syrien à cette frontière. « En raison de la situation difficile à la frontière entre la Biélorussie et la Pologne, et parce que la plupart des passagers de nos vols pour Minsk sont des citoyens syriens, nous avons décidé d'arrêter nos vols » pour la capitale biélorusse à partir de samedi, indique la compagnie dans un communiqué. ●

Kadhafi mort et enterré, son fils renaît

Le fils du défunt dictateur libyen Mouammar Kadhafi s'est présenté dimanche, pour la première fois depuis une dizaine d'années, comme candidat à l'élection présidentielle prévue en décembre pour mettre fin aux années de chaos qui ont suivi le renversement de son père en 2011. La Commission électorale a annoncé le même jour avoir accepté sa candidature bien que recherché par un tribunal international pour crimes de guerre ! Saif al-Islam Kadhafi, 49 ans, est l'une des personnalités les plus en vue - et les plus controversées - qui devraient se présenter à la présidence, une liste qui comprend également le commandant de l'armée nationale libyenne l'Américano-libyen Khalifa Haftar, le Premier ministre Abdelhamid al-Dbeibah et le président du Parlement Aguila Saleh. Cependant,

alors que son nom est l'un des plus connus en Libye, et bien qu'il ait autrefois joué un rôle majeur dans l'élaboration de la politique avant le soulèvement de 2011 soutenu par l'OTAN qui a détruit le régime de sa famille, il a à peine été visible depuis une décennie. Son entrée officielle dans une élection dont les règles sont toujours contestées par les factions en conflit en Libye pourrait également soulever de nouvelles questions sur une compétition qui présente des candidats considérés dans certaines régions comme inacceptables. Malgré le soutien public de la plupart des factions libyennes et des puissances étrangères pour les élections du 24 décembre, le vote reste incertain, les entités rivales se chamaillant sur les règles et le calendrier. Qui arrachera ce pays aux sables mouvants ? ●



le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naïb

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Can'Art et CULTURE



Prix Ivoire : Mention spéciale pour le roman de Souad Jamaï

Parmi les lauréats du 13ème Prix Ivoire pour la Littérature Africaine d'Expression Francophone révélés par Akwaba Culture, une association de droit ivoirien, figure Le serment du dernier messenger, roman dystopique de Souad Jamaï. L'ouvrage a retenu l'attention du jury et a reçu une mention spéciale.

103 ouvrages issus de 19 pays ont été régulièrement enregistrés pour l'édition 2021 du Prix Ivoire pour la Littérature Africaine d'Expression Francophone qui récompense les auteurs émergents d'Afrique et des diasporas africaines. Le pré-jury chargé de sélectionner les ouvrages finalistes était composé des critiques littéraires Michel Koffi (président), Auguste Gnaléhi, Serge Grah, Koffi Koffi et Henri N'koumo. Nassuf DJAILANI (Comores) pour Cette Morsure trop vive ; Davina ITTOO (Ile Maurice), Misère ; Souad JAMAÏ (Maroc), Le Serment du dernier messenger ; Fedwa MISK (Maroc), Nos Mères ; Blaise NDALA (Congo), Dans le ventre du Congo ; Emmelie PROPHÉTÉ, (Haïti), Les Villages de Dieu étaient en lice pour ce Prix africain.

C'est à Blaise Ndala qu'est échu le Prix Ivoire pour son roman Dans le ventre du Congo publié aux Éditions Vallesse.

Mais le jury a tenu à donner une mention spéciale au roman de Souad Jamaï, Le Serment du dernier messenger.

« Le jury salue la qualité de cet ouvrage prospectif, ouvert sur notre futur, à la tonalité lucide, au chant

humaniste qui appelle la meilleure attention sur notre monde condamné à faire face à l'intérêt égoïste des entreprises au détriment des vies humaines. Contre les coups bas et les compromissions, le cri du cœur de l'auteur vise à restituer l'Homme à ses valeurs humaines ontologiques pour que demain soit porteur de vies. »

Le roman de Souad JAMAÏ raconte l'histoire de « Yélif, jeune chirurgien, découvre des pratiques pour le moins inquiétantes au sein de l'hôpital où il exerce. De fil en aiguille, il met la lumière sur une sombre manipulation mêlant firmes pharmaceutiques et compagnies d'assurance.

Il est aidé dans son enquête par Ali, un vieux médecin au regard mêlé de cynisme et de dérision, et par Azel, une consœur, qui croise sa route et bouleverse sa vie. »

Transhumanisme effréné, médecine sous influence mais aussi quête personnelle et questions existentielles sont les thématiques qui traversent cette dystopie et nous plongent dans les enjeux d'une société se transformant à vive allure et ayant fait le choix de la technicité au détriment de l'humain.

Un conte du futur pour nous éclairer sur les anomalies du présent. Ce 13ème Prix Ivoire pour la



Littérature Africaine d'Expression Francophone sera décerné le samedi 20 novembre 2021 à l'hôtel du Golf (Abidjan). Créé en 2008 par Akwaba Culture, une association de droit ivoirien, le Prix Ivoire pour la Littérature Africaine d'Expression Francophone récompense les auteurs émergents d'Afrique et des diasporas africaines. Il est placé sous le parrainage du ministère en charge de la Culture de Côte d'Ivoire et de l'Organisation internationale de la Francophonie. Il bénéficie de l'appui de l'ambassade de France et de la Librairie de France Groupe de Côte d'Ivoire.

Souad Jamaï vit à Rabat où elle exerce en tant que cardiologue.

Son premier roman, Un toubib dans la ville, paraît en 2016 chez Afrique Orient. Satire de la société marocaine, il rencontre un grand succès. En 2018, elle crée une troupe de théâtre composée uniquement de médecins et met en scène son premier roman.

Le second, Des ailes de papier, est publié en 2019 par Virgule Éditions.

Le serment du dernier messenger publié chez La Croisée des Chemins en 2021 est son troisième roman. ●

Le jeu... des enjeux en perspective

Un livre original édité sous la direction de Lahcen Ouasmi et Houda Chraïbi.

Le jeu est une constante culturelle présente dans toutes les sociétés humaines et à travers les aires civilisationnelles. Du jeu de bascule au jeu d'entreprise, l'homme ainsi que l'enfant aussi, ont su inventer des activités ludiques pour créer une passerelle entre l'imaginaire et la réalité. Souvent opposé à la rigidité, et donnant accès au sens de la liberté et au plaisir, le jeu inscrit les relations humaines dans une dynamique sociale qui produit des phénomènes culturels que nous sommes appelés ici à lire et à interpréter. Le jeu se déploie discrètement ou ouvertement pour s'incruster dans les activités humaines et devenir un rituel que l'homme s'évertue à perpétuer dans le temps et dans l'espace comme une œuvre éternelle. A l'épreuve du temps, le jeu se cristallise en actes légitimes, piédestalise l'activité humaine et devient le support de la divinisation des idées et des valeurs civilisationnelles. Le présent ouvrage, publié chez L'Harmattan en 2021, se situe dans une perspective de lecture et d'analyse du concept du jeu à travers quelques-unes de ses représentations et ramifications schématiques. Ce concept se profile en profondeur sur toutes les formes d'expression pour redéfinir les relations jeu/joueur, jeu/contexte, jeu/mot, jeu/objet, jeu/apprentissage, etc. et s'acheminer vers une caractérisation de sa nature et de ses fonctions, lesquelles fondent une approche légitime et objective de sa perception comme principe régulateur de l'acte humain. ●



Agadir

Le cinéma au service du vivre ensemble

La 18ème édition du Festival international Cinéma et Migrations d'Agadir, du 13 au 18 décembre prochain est placée sous le signe des relations entre le Maroc et Israël avec un focus sur l'apport des arts, dont le cinéma, dans le raffermissement des liens culturels entre le Maroc et l'État hébreu où vivent quelque 800.000 maroco-israéliens.

Depuis la signature de l'accord tripartite entre le Maroc, les Etats-Unis, et Israël en décembre 2020, la dynamique de coopération entre Rabat et Tel Aviv progresse à grands pas et à tous les niveaux au profit du développement mutuel, du vivre-ensemble et de la paix.

La relation entre les deux pays tire en effet sa force de l'attachement de longue date de la communauté juive d'origine marocaine au Royaume et du caractère distingué de l'identité culturelle marocaine, dont la composante hébraïque est l'un de ses multiples affluents, comme stipulé dans la Constitution du Maroc. Musulmans et Juifs coexistent côte à côte depuis des siècles au Maroc, avec une importante présence juive remontant à deux mille ans. Aujourd'hui, l'importante et dynamique diaspora juive marocaine en Israël et dans le monde offre une base solide d'échanges constants aux niveaux économique, social, culturel et humain. Le Royaume est le seul pays arabe où vit une communauté juive intégrée et stable avec des tribunaux rabbiniques pleinement opérationnels, des synagogues dans tout le pays dont la majorité a été rénovée, un musée juif à Casablanca et un autre en cours de réalisation à Fès...

Grâce SM le Roi Mohammed VI, l'héritage judéo-marocain est aujourd'hui enseigné dans les écoles, et un centre dédié à la culture juive a été bâti à Essaouira. L'initiative du Souverain de restaurer les cimetières, les synagogues et les mellahs juifs a en outre consolidé l'image du Maroc en tant que havre de tolérance

et de dialogue interreligieux. Les descendants de la communauté juive marocaine constituent désormais l'un des piliers de la culture israélienne dans des domaines tels que la télévision, le théâtre, la littérature, la chanson, la poésie et le cinéma.

« Honorer la culture juive du Maroc et mettre en valeur l'apport de la culture et du cinéma au partenariat entre le Maroc et Israël est aussi un moyen pour créer un espace de dialogue, d'harmonie et de tolérance pour les générations actuelles et à venir », estime le président du Festival Cinéma et Migration, Driss Moubarik.

L'ambassadeur d'Israël au Maroc, David Govrine, sera l'invité d'honneur de la conférence qui tentera de faire la lumière sur la diversité et la densité de cette relation et discuter des pistes pour cimenter davantage l'échange culturel entre les deux pays.

La conférence verra la participation du réalisateur franco-marocain, Kamal Hachkar, très connu du public pour son film «Tinghir-Jérusalem», de la conservatrice du musée du Judaïsme marocain à Casablanca, Zhor Rehilil, du SG de la Fédération française des juifs marocains, Simon Haim Skira, du fondateur et conservateur du Musée d'art juif marocain de Bruxelles, Paul Dahan, de la directrice de production, Alexandra Tahar, et du réalisateur français, Patrick Attali. Le débat sera animé par l'universitaire Abdul Rahim Yahmed.

L'un des autres moments culturels forts de cette 18ème édition consiste en deux expositions artistiques encadrées par Paul Dahan, fondateur et conservateur du Musée d'art juif marocain de Bruxelles. Le public aura ainsi l'occasion de visiter ces deux expositions sous les thèmes : « L'immigration des juifs marocains » et « Les mellahs du Maroc », qui sont le fruit d'un travail minutieux de documentation du patrimoine juif marocain d'une époque marquée par une parfaite fusion culturelle et d'un savoir vivre commun. ●





Et Batati ET BATATA



Humour à froid

Un iceberg de 4 tonnes acheminé par l'association Arctic Basecamp depuis le Groenland jusqu'à Glasgow (Ecosse), où s'est tenu la COP26. Fluide et glacial, ce message, on ne peut plus clair, qui provient de la banquise de l'Arctique, a été expédié par les scientifiques militants d'Arctic Basecamp afin d'alerter les dirigeants du monde entier sur les risques liés à la hausse des températures et la fonte des glaces, rapporte le HuffPost.

« L'Arctique est en crise et ce n'est pas seulement une mauvaise nouvelle pour l'ours polaire, a déclaré Gail Whiteman, fondatrice d'Arctic Basecamp, à Reuters. C'est une mauvaise nouvelle pour les pays et les sociétés du monde entier. Si nous perdons la neige et la glace dans l'Arctique, nous amplifierons le réchauffement climatique de 25 à 40 % ». L'iceberg a été acheminé par bateau depuis le Groenland en passant par l'Islande, puis par camion depuis la pointe sud de l'Angleterre afin de limiter l'empreinte carbone de ce transport. Les chercheurs d'Arctic Basecamp espèrent que leur action facilitera la prise de conscience des participants à la COP26 et aboutira à un accord clair pour limiter la hausse des températures. ●

Baptisé « Abcdef Ghijk »

L'histoire du nom d'un garçon indonésien de 12 ans est devenue virale. Le nom d'Abcdef Ghijk, qui est une succession des lettres de l'alphabet dans le bon ordre, avait été très commenté sur les réseaux sociaux, car c'est atypique.

Abcdef Ghijk a fini par faire le tour du web après son passage dans un centre de vaccination de la province de Sumatra Sud (Indonésie). Quand les personnels soignants ont vu son nom, ils ont d'abord pensé à une blague. Mais, le garçon s'est ensuite présenté avec ses papiers d'identité, et il s'appelle bel et bien Abcdef Ghijk.

Un tel nom a piqué la curiosité d'un policier qui a décidé de mener sa petite enquête et il a ainsi découvert que le père d'Abcdef Ghijk a mis six ans avant de trouver ce nom. Le père de famille, qui est fan de mots-croisés, voulait des noms authentique pour ses enfants, d'où le choix du nom avec les lettres de l'alphabet, rapporte Aufeminin.com (3/11). Les noms des frères d'Abcdef ont d'ailleurs failli être Nopq Rstuv et Xyz, mais finalement ils sont prénommés Ammar et Attur. Abcdef, qui se fait appeler « Adef », a confié que son nom est quand même difficile à porter, il avait souvent été victime de moquerie de la part de ses camarades de classes. ●

Ham-beurk-er !

Une fête d'Halloween d'un goût particulier. La marque suédoise de substituts végétaux Oumph ! a profité de cette journée d'horreur pour commercialiser un hamburger végétalien reproduisant le « goût de la viande humaine » rapporte Cnews (4/11).

Ce produit, disponible dans un food truck de Stockholm au cours d'une opération qui n'aura duré que quelques heures, était composé de soja, de champignons, de protéines de blé, de graisses végétales et d'un mélange d'épices secret.

« Nous voulons vraiment repousser les limites pour montrer que nous pouvons fabriquer des produits à base de plantes qui ressemblent à n'importe quel type de viande. Pour nous, la façon la plus humaine d'avoir un hamburger est à base de plantes », a déclaré auprès de plusieurs médias Henrik Akeran, représentant de la marque.

Sur le ton de la plaisanterie, la firme suédoise a également révélé, sur son compte Instagram, avoir « passé un nombre incalculable d'heures » à réfléchir sur la question, en ajoutant que personne « ne terminerait en prison ». Beurk ! ●



Rigolard



*Une institutrice demande à ses élèves :

- Quelle serait pour vous une belle mort ?
Ce à quoi une petite fille au fond de la classe répond :

- C'est mourir comme mon grand-père.
- Ah bon ? réplique le maître. Et comment est mort ton grand-père ?
- Il s'est endormi.
- Effectivement !

Là-dessus la maîtresse demande :

- Et quelle serait alors selon vous une mort atroce ?

Et la même petite fille répond :

- Ce serait mourir comme les copains de mon grand-père.

Le maître intrigué demande alors à la petite fille :

- Et comment donc sont-ils morts ?
- Ils étaient dans la voiture de mon grand-père quand il s'est endormi.

*Un homme raconte à ses potes :

- Ma femme est infernale ! Hier soir, j'ai voulu aborder une conversation philosophique avec elle. Je lui ai dit qu'en aucun cas, je ne voulais vivre un jour dans un état végétatif, dépendant d'une machine et nourri de liquides. Alors elle s'est levée, elle a débranché la télé et elle a vidé ma bière dans l'évier !

*Deux centenaires se retrouvent à la remise des décorations aux derniers anciens combattants de la guerre de 14.

Le premier s'écrie :

- Marcel ! Je te croyais mort ! On m'avait dit qu'il n'y avait eu aucun survivant lors de cette terrible attaque allemande, et que grâce à ma blessure deux jours avant, j'étais le seul rescapé du bataillon. Comment as-tu fait ?

- Et bien, quand les boches ont donné l'assaut, à dix contre un, et qu'ils ont envahi la tranchée, le capitaine a crié : « Tous à la baïonnette » et moi j'ai compris : « A la camionnette ! ».

*Deux collègues terminent leur déjeuner à

la cantine. Le premier, après avoir coupé une poire en deux, aligne les pépins sur la table. Son collègue lui demande pourquoi il fait cela.

- Tu ne sais pas que les pépins mangés à part rendent plus intelligent ? lui répond le premier.

- Tiens donc je peux essayer ?
- Ok ! Cela fait 4 euros le pépin. Comme il y en a huit, tu me dois 32 euros.

Le type paie la somme et mange les pépins. Soudain il lance :

- Quand même, tu me prends pour un idiot ! Pour 32 euros j'aurais pu m'acheter plusieurs kilos de poires !

- Tu vois, les pépins font déjà de l'effet.

*A l'école, la maîtresse demande aux enfants la profession de leur père.

- Moi, mon papa il est charcutier.

- Moi boulanger.

- Et le mien, il travaille chez France Télécom.

Arrive le tour de Toto :

- Moi, mon papa il est mort. Gros silence...

puis la maîtresse, gênée, demande :

- Mais euh... avant de mourir, il faisait quoi ton papa ? - Il faisait « Aaaarrghhhhhh !!! »

*Docteur, ma femme est complètement folle! Elle héberge 60 chats dans notre appartement. 60 chats ?

- Fantastique ! Cela dénote un certain amour pour les félins.

- Et le plus terrible docteur, c'est cette odeur insupportable avec toutes les fenêtres fermées !

- Mais vous pouvez les ouvrir.

- Jamais de la vie ! Pour que mes 300 canaris s'envolent.

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé.

Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:

0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

| | | | | |
|------------------|---------------|-------------------|-----------------|-------------|
| Elargir | Forme de jazz | Métal | Bateau | Discontinue |
| Sortie | Adorerions | Rayon | Vêtement | Langue |
| | | | | |
| Avion | | | Lie | |
| Charma | | | Espion | |
| | | Immobile | | |
| | | Rangeai | | |
| Pronom personnel | | Parties du corps | | Crispant |
| Col | | Dame prétentieuse | | |
| | | | Fils de Noé | |
| | | | Lettre grecque | |
| Divinité | | | Consacré | |
| Maquillage | | | | |
| | | | Conjonction | |
| | | | Courbes | |
| Rang princier | Ceinture | | Nuisance | |
| | Facile | | Article | |
| | | Futur animal | | |
| | | Crie | | |
| Département | | | Edit | |
| Habitudes | | | Règle | |
| | | Demeurent | | |
| | | | | |
| Mer | | | Ville italienne | |

Mots croisés

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | ■ | | | | | |
| 3 | | | | | | | ■ | | | |
| 4 | | | | ■ | | | | | ■ | |
| 5 | | ■ | | | ■ | | | | | |
| 6 | | | ■ | | | | | ■ | | ■ |
| 7 | | | | | | | ■ | | | |
| 8 | | | | | | ■ | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | |

Horizontalement :

- 1 : Bonhomie excessive
- 2 : Prénom - Nous nous rendrons
- 3 : Bévue - Récipient
- 4 : Risqua - Rivière française
- 5 : Note - Vérifie
- 6 : Aperçu - Artères
- 7 : Peuples d'Amérique du Sud - Choisis
- 8 : Poissons - Habitant de l'Afrique du Nord
- 9 : Changée - Cordage
- 10 : Très importants

Verticalement :

- 1 : Doctrine politique
- 2 : Poèmes - Paresseux
- 3 : De naissance - Ile de Croatie
- 4 : Compagnon - Mise à niveau
- 5 : Note - Couture
- 6 : Repos diurne - Habilité
- 7 : Erbium - Déposséderai
- 8 : Habits - Ville africaine
- 9 : Organisme - Qui relève d'un groupe
- 10 : Appât - Direction

Mots Mêlés

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | L | O | U | S | O | N | E | E | C | T | P | E |
| N | A | B | A | C | H | P | T | I | A | A | E | L |
| E | E | F | E | I | U | S | R | C | R | I | N | B |
| G | S | O | T | J | E | E | I | K | D | L | I | A |
| A | E | U | N | V | S | M | A | A | I | L | D | E |
| S | E | R | A | I | E | B | O | R | G | E | R | M |
| R | L | R | M | L | L | U | P | O | A | U | A | R |
| O | A | E | T | E | L | I | G | N | N | R | B | E |
| C | H | A | C | H | A | N | D | A | I | L | A | P |
| C | C | U | E | U | Q | I | N | U | T | R | G | M |
| O | C | A | R | A | C | R | E | Z | A | L | B | I |

- IMPERMEABLE
- GABARDINE
- FOURREAU
- CARDIGAN
- CHANDAIL
- CHEMISE
- MANTEAU
- CORSAGE
- BLOUSON
- TUNIQUE
- ANORAK
- BLAZER
- CARACO
- CHALE
- CABAN
- PARKA
- VESTE
- GILET
- CIRE
- ROBE
- PULL
- JUPE



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2 | | 1 | 9 | | 7 | | 6 |
| | | 1 | | | | | | |
| | | | 7 | 8 | 2 | 4 | | 1 |
| | 5 | | | 2 | | 3 | 1 | |
| | | | 9 | | 6 | 5 | | |
| 2 | 7 | 4 | | | | | | 9 |
| 5 | | 6 | | 1 | 8 | 2 | | 3 |
| | 1 | | | | | | | |
| | 3 | | 6 | | 5 | | | |

A méditer



« La plupart des citoyens qui ont assez de suffisance pour élire n'en ont pas assez pour être élus. »

Montesquieu, De l'esprit des lois.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 1 | 5 | 7 | 3 | 6 | 2 | 9 |
| 2 | 9 | 5 | 4 | 6 | 1 | 7 | 8 | 3 |
| 6 | 3 | 7 | 8 | 9 | 2 | 1 | 5 | 4 |
| 3 | 2 | 9 | 1 | 5 | 4 | 8 | 7 | 6 |
| 5 | 4 | 8 | 7 | 2 | 6 | 3 | 9 | 1 |
| 7 | 1 | 6 | 3 | 8 | 9 | 5 | 4 | 2 |
| 1 | 5 | 2 | 6 | 4 | 7 | 9 | 3 | 8 |
| 8 | 6 | 4 | 9 | 3 | 5 | 2 | 1 | 7 |
| 9 | 7 | 3 | 2 | 1 | 8 | 4 | 6 | 5 |

Mots Mêlés

Mots mêlés « les transports »
Solution : diligence.

Mots fléchés

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| K | M | E | T | S | | | | | |
| D | E | S | O | R | M | I | E | R | E |
| L | I | N | E | A | I | R | E | S | |
| A | T | R | E | N | M | N | | | |
| E | S | T | H | E | S | I | E | S | |
| U | R | I | O | I | N | I | A | | |
| B | A | S | T | A | E | G | O | | |
| M | O | N | E | T | A | I | R | E | |
| R | I | R | E | N | A | E | L | | |
| E | N | S | R | I | S | S | E | | |
| E | T | E | T | E | E | S | | | |
| E | D | E | N | T | E | R | A | I | |
| O | S | T | M | E | U | L | E | | |

Mots croisés

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | M | E | T | A | C | A | R | P | E | S |
| 2 | E | T | L | I | S | I | B | L | E | |
| 3 | R | E | L | E | V | E | S | A | M | |
| 4 | C | R | E | P | I | S | L | B | | |
| 5 | E | N | A | L | S | A | R | L | | |
| 6 | N | E | M | I | C | A | C | E | E | |
| 7 | A | L | A | I | S | E | G | R | | |
| 8 | I | N | E | E | L | I | O | | | |
| 9 | R | U | E | E | S | P | I | O | N | |
| 10 | E | N | L | I | S | E | M | E | N | T |

ROYAUME DU MAROC

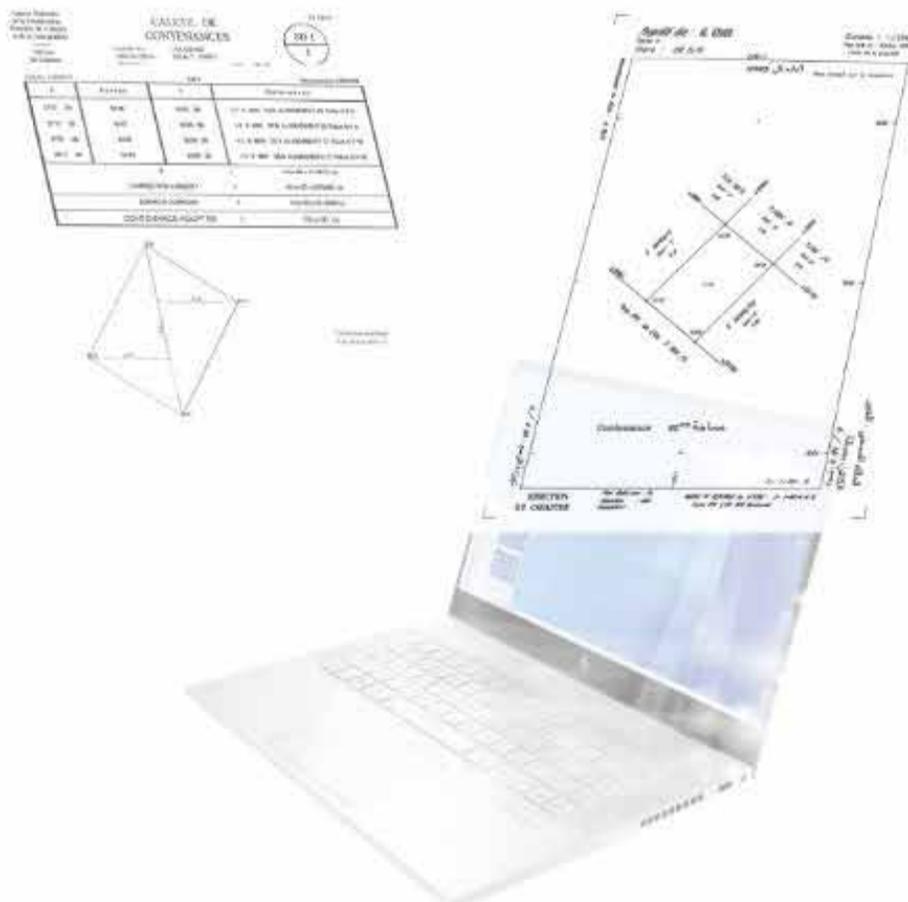


Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie

TÉLÉCHARGEZ EN TOUTE QUIÉTUDE VOTRE PLAN CADASTRAL ET LE CALCUL DE CONTENANCE

Paiement et téléchargement
via le portail

www.ancfcc.gov.ma



Pour toute information, Veuillez contacter le : 05 30 14 14 14
ou consulter le site : www.ancfcc.gov.ma